

T3 2019

RAPPORT DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

Pour la période close
le 30 septembre 2019

sunlife.com

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D' ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 \$ par opération, plus 3 cents l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à la Société de fiducie AST (Canada).

Pour plus de renseignements, communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) au 1-877-224-1760.

La Sun Life annonce un bénéfice net déclaré de 681 M\$ et un bénéfice net sous-jacent de 809 M\$ pour le troisième trimestre de 2019

La FSL inc. accroît son dividende versé sur les actions ordinaires de 5 % pour le faire passer à 0,55 \$.

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 septembre 2019, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 septembre 2019, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers ». Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles sur le site de SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov>. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO, ONTARIO – (le 6 novembre 2019) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2019, clos le 30 septembre. Le bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre s'est établi à 681 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 809 M\$.

		Résultats trimestriels		Cumul annuel	
Rentabilité		T3 19	T3 18	2019	2018
	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	681	567	1 899	1 942
	Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	809	730	2 265	2 229
	Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	1,15	0,93	3,19	3,18
	Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,37	1,20	3,81	3,66
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	13,0 %	10,8 %	11,8 %	12,5 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	15,5 %	14,0 %	14,1 %	14,3 %
Croissance					
	Souscriptions d'assurance ¹⁾ (en millions de dollars)	685	577	2 122	1 875
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾ (en milliards de dollars)	41,2	29,8	114,1	100,5
	Valeur des affaires nouvelles ¹⁾ (en millions de dollars)	252	244	869	844
	Actif géré ¹⁾ (en milliards de dollars)	1 062,9	983,5	1 062,9	983,5
Solidité financière					
	Ratios du TSAV ³⁾ (à la clôture de la période)				
	Financière Sun Life inc.	146 %	145 %		
	Sun Life du Canada ⁴⁾	133 %	130 %		
	Ratio de levier financier ¹⁾ (à la clôture de la période)	22,8 %	21,9 %		

« Nous avons enregistré un autre trimestre de croissance, avec un bénéfice net sous-jacent de 809 M\$ et un rendement des capitaux propres sous-jacent de 15,5 %, et nous avons accru notre dividende versé sur les actions ordinaires de 5 % pour le faire passer à 0,55 \$ », a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life.

« Nous sommes heureux de la croissance des souscriptions d'assurance, menée par l'Asie, qui représente notre pilier affichant la croissance la plus rapide. Nous nous réjouissons aussi de la croissance des souscriptions enregistrées par Gestion d'actifs, qui répond aux besoins de nos Clients en leur permettant d'avoir accès à des gestionnaires de fonds actifs offrant un solide rendement à long terme et à des solutions de placement dans des catégories d'actifs non traditionnelles. Les souscriptions d'assurance en Asie ont augmenté 47 % par rapport à l'exercice précédent, le marché de Hong Kong ayant été particulièrement solide et la Division Internationale ayant enregistré une hausse des souscriptions de la clientèle fortunée. Au sein de Gestion d'actifs, nous avons enregistré des rentrées nettes de 3,2 G\$ en raison des résultats obtenus par la MFS et par Gestion SLC. Les souscriptions brutes se sont chiffrées à 34,4 G\$, soit une hausse de 41 % par rapport à l'exercice précédent. »

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion intermédiaire pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 (le « rapport de gestion du T3 2019 »).

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du rapport de gestion du T3 2019.

⁴⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T3 2019 et le T3 2018)

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont abordés ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T3 19	T3 18	Variation	T3 19	T3 18	Variation	T3 19	T3 18	Variation	T3 19	T3 18	Variation
Canada ³⁾	223	335	(33)%	268	251	7 %	204	203	— %	4 136	3 539	17 %
États-Unis ³⁾	(186)	(267)	30 %	135	139	(3)%	184	172	7 %	—	—	—
Gestion d'actifs ³⁾	221	241	(8)%	251	251	— %	—	—	—	34 442	24 365	41 %
Asie ³⁾	170	164	4 %	138	110	25 %	297	202	47 %	2 573	1 928	33 %
Organisation internationale ³⁾	253	94	n.s. ²⁾	17	(21)	n.s. ²⁾	—	—	—	—	—	—
Total	681	567	20 %	809	730	11 %	685	577	19 %	41 151	29 832	38 %

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T3 2019.

²⁾ Non significatif.

³⁾ Avant le deuxième trimestre de 2019, ces secteurs d'activités étaient désignés par les appellations Financière Sun Life Canada, Financière Sun Life États-Unis, Gestion d'actifs Financière Sun Life, Financière Sun Life Asie et Organisation internationale, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels.

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 681 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 114 M\$, ou 20 %, comparativement à la période correspondante de 2018, en raison de l'amélioration de l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, et par la hausse des coûts d'acquisition liés à notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (l'« acquisition de BGO »). Les modifications des hypothèses et mesures de la direction du troisième trimestre de 2019 ont eu une incidence neutre sur la Compagnie, et elles comprenaient l'incidence favorable de 236 M\$ de l'Organisation internationale, principalement à l'égard du Royaume-Uni, et l'incidence favorable de 47 M\$ de l'Asie, entièrement contrebalancées par l'incidence de 287 M\$ des États-Unis. Les ajustements du taux de réinvestissement ultime de 93 M\$ inclus aux modifications des hypothèses et mesures de la direction, principalement au Canada, ont été contrebalancés par d'autres hypothèses liées aux placements.

Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 s'est établi à 809 M\$, en hausse de 79 M\$, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence favorable de la résolution de litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents, notamment des mises à jour de la répartition des intérêts et de l'impôt sur les produits tirés des placements entre le compte des titulaires de contrats avec participation et le compte des actionnaires (les « litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents »), qui s'est établie à 78 M\$, soit 58 M\$ pour l'Organisation internationale et 20 M\$ au Canada. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également la croissance des affaires, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire aux États-Unis et l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis et par la baisse des profits tirés des activités de placement.

Notre rendement des capitaux propres déclaré¹⁾ s'est établi à 13,0 % pour le troisième trimestre de 2019. Le rendement des capitaux propres sous-jacent¹⁾ s'est établi à 15,5 %, comparativement à 14,0 % au troisième trimestre de 2018, reflétant l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'incidence de l'acquisition de BGO sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été plus que contrebalancée par l'augmentation du bénéfice, déduction faite des dividendes et des rachats d'actions, et du cumul des autres éléments du résultat global. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,8 G\$, reflétant l'émission de 750 M\$ de titres de créance subordonnés, qui s'est également traduite par une augmentation de notre ratio de levier financier¹⁾, passé à 22,8 %.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 223 M\$ pour le troisième trimestre de 2019, en baisse de 112 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant principalement l'incidence défavorable des marchés et l'incidence moins favorable des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 s'est établi à 268 M\$,

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T3 2019.

en hausse de 17 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant des litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents de 20 M\$. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également la croissance des affaires, l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente et les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité et la diminution des profits tirés des affaires nouvelles.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont chiffrées à 204 M\$ au troisième trimestre de 2019, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada se sont chiffrées à 4,1 G\$ pour le troisième trimestre de 2019, en hausse de 597 M\$, ou 17 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la hausse des souscriptions enregistrées par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR »).

Nous continuons à façonner le marché canadien grâce à des solutions numériques en santé qui apportent une aide concrète. Par exemple, nous avons élargi notre gamme d'innovations disponibles en matière de soins de santé afin d'y inclure la pharmacogénomique. Cette discipline aide les médecins praticiens à trouver les bons médicaments et les bonnes posologies pour leurs patients selon leur état de santé et leur bagage génétique, venant ainsi améliorer les résultats obtenus pour nos Clients. Nous avons intégré cette solution à notre processus de gestion des dossiers d'invalidité afin d'aider nos Clients à retourner au travail et à adopter un mode de vie plus sain.

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

La perte nette déclarée aux États-Unis s'est établie à 186 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 81 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence moins défavorable des hypothèses et mesures de la direction, principalement à l'égard de la Gestion des affaires en vigueur, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 135 M\$ pour le troisième trimestre de 2019, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire aux États-Unis et la croissance des affaires, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour le secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes par rapport à un solide troisième trimestre en 2018, et par la diminution des profits tirés des activités de placement et des profits tirés des actifs disponibles à la vente. La marge après impôt des Garanties collectives¹⁾ des États-Unis s'est établie à 7,2 % au troisième trimestre de 2019, comparativement à 6,4 % au troisième trimestre de 2018.

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives aux États-Unis se sont chiffrées à 184 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 12 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Nous sommes ravis des résultats préliminaires de notre plateforme novatrice d'administration des avantages sociaux Sun Life et Maxwell Health, qui vient simplifier et améliorer l'expérience d'adhésion pour les participants de régimes. À ce jour, les employeurs sur cette plateforme choisissent presque trois fois plus de produits Sun Life que nos Clients d'assurance collective typiques, permettant ainsi de réduire les écarts de couverture de nos participants. Au cours du trimestre, nous avons également lancé des produits permettant aux employeurs de fournir des programmes de congés familiaux et médicaux payés entièrement assurés ou encore autoassurés. La Sun Life a été un chef de file dans ce secteur en croissance aux États-Unis, et nous continuons de travailler avec divers États afin d'établir une assise législative en matière de congés payés, et avons récemment lancé un programme amélioré pour nos propres employés.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 221 M\$ au troisième trimestre de 2019, en baisse de 20 M\$, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant la hausse des coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO pour Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 251 M\$ pour le troisième trimestre de 2019, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant la stabilité de l'actif net moyen de la MFS Investment Management (la « MFS »). Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS¹⁾ s'est établi à 40 % au troisième trimestre de 2019, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Gestion d'actifs a clôturé le troisième trimestre avec un actif géré de 738,7 G\$, qui se composait d'un actif de 655,5 G\$ (495,2 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 83,2 G\$ provenant de Gestion SLC. La MFS et Gestion SLC ont déclaré des rentrées nettes de 1,7 G\$ (1,3 G\$ US) et de 1,5 G\$, respectivement, pour le trimestre. Plus particulièrement, les rentrées nettes liées aux produits individuels enregistrées par la MFS, qui ont été positives pour un troisième trimestre consécutif, ont eu un apport de 3,7 G\$ US pour le trimestre en raison de la hausse des souscriptions brutes de produits individuels de 17,5 G\$ US. Les solides souscriptions de produits individuels enregistrées aux États-Unis et ailleurs, tant pour les titres de capitaux propres que pour les titres à revenu fixe, démontrent comment les succès et la présence de la marque de la MFS ont une influence sur les investisseurs particuliers recherchant des gestionnaires de fonds actifs offrant un solide rendement à long terme.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T3 2019.

Au troisième trimestre de 2019, 92 %, 93 % et 94 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Au début du trimestre, nous avons conclu l'acquisition de BGO, qui provenait d'une fusion du groupe de sociétés Bentall Kennedy et de GreenOak Real Estate, une société de placements immobiliers d'envergure mondiale. Cette acquisition nous permet d'accroître notre présence dans le secteur des placements immobiliers à l'échelle mondiale, tout en ajoutant une ampleur organisationnelle ainsi qu'une gamme complète de solutions, notamment des stratégies liées aux titres de capitaux propres et aux titres de créance immobiliers. En raison de l'acquisition, le total des capitaux propres a été réduit de 856 M\$, principalement en raison de l'établissement de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BentallGreenOak (« BGO »).

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 170 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 6 M\$, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la variation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par l'incidence moins favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent au troisième trimestre de 2019 s'est établi à 138 M\$, en hausse de 28 M\$, ou 25 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et de la croissance des affaires.

Les souscriptions d'assurance en Asie se sont chiffrées à 297 M\$ pour le troisième trimestre de 2019, en hausse de 95 M\$, ou 47 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la forte croissance enregistrée dans la plupart des marchés de l'assurance locaux ainsi qu'à la Division International. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie se sont chiffrées à 2,6 G\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 645 M\$, ou 33 %, par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la hausse des souscriptions enregistrées sur les marchés monétaires aux Philippines et de la croissance enregistrée par notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrées en Inde en raison de l'humeur maussade et de la volatilité du marché.

En Asie, nous continuons de cultiver avec succès nos occasions de distribution. Nous avons enregistré une croissance de 35 % des souscriptions réalisées dans notre réseau d'agences exclusives par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des fortes activités de recrutement aux Philippines et en Chine et de l'amélioration de notre gamme de produits à Hong Kong. Nous avons plus que doublé les ventes auprès des clients fortunés en raison de notre offre de produit concurrentielle et de notre modèle de service à la clientèle efficace au sein de notre réseau de courtiers. Sur le plan des technologies numériques, nous avons franchi une autre étape importante avec le lancement de SunAccess en Malaisie, achevant ainsi le déploiement d'applications mobiles pour nos Clients dans l'ensemble de nos sept marchés locaux.

Financière Sun Life inc.

Rapport de gestion

Pour la période close le 30 septembre 2019

Daté du 6 novembre 2019

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	6
B.	Sommaire financier	7
C.	Rentabilité	8
D.	Croissance	12
E.	Solidité financière	15
F.	Rendement des différentes organisations	17
1.	Canada	17
2.	États-Unis	19
3.	Gestion d'actifs	20
4.	Asie	22
5.	Organisation internationale	23
G.	Placements	24
H.	Gestion du risque	27
I.	Information financière supplémentaire	34
J.	Questions d'ordre juridique et réglementaire	37
K.	Changements de méthodes comptables	37
L.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	38
M.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	38
N.	Énoncés prospectifs	43

À propos de la Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 septembre 2019, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1 063 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Avant le deuxième trimestre de 2019, ces secteurs d'activités étaient désignés par les appellations Financière Sun Life Canada, Financière Sun Life États-Unis, Gestion d'actifs Financière Sun Life, Financière Sun Life Asie et Organisation internationale, respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Résultats trimestriels			Cumul annuel	
		T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Rentabilité						
	Bénéfice net (perte nette)					
	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	681	595	567	1 899	1 942
	Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	809	739	730	2 265	2 229
	Bénéfice dilué par action (en dollars)					
	Bénéfice par action déclaré (dilué)	1,15	1,00	0,93	3,19	3,18
	Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,37	1,24	1,20	3,81	3,66
	Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	1,15	1,00	0,94	3,20	3,19
	Rendement des capitaux propres (en %)					
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	13,0 %	11,0 %	10,8 %	11,8 %	12,5 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	15,5 %	13,7 %	14,0 %	14,1 %	14,3 %
Croissance						
	Souscriptions					
	Souscriptions d'assurance ¹⁾	685	657	577	2 122	1 875
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	41 151	36 976	29 832	114 120	100 461
	Valeur des affaires nouvelles¹⁾	252	235	244	869	844
	Primes et versements					
	Produits tirés des primes nets	4 799	4 480	4 369	13 649	13 329
	Versements liés aux fonds distincts	2 505	2 872	2 692	8 441	8 790
	Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	25 292	23 703	18 746	72 659	62 067
	Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	12 200	10 539	7 962	32 715	29 274
	Équivalents de primes et de versements SAS ^{1), 2)}	1 699	1 681	1 693	5 087	5 135
	Total des primes et versements¹⁾	46 495	43 275	35 462	132 551	118 595
	Actif géré					
	Actif du fonds général	180 206	174 325	162 439	180 206	162 439
	Actif des fonds distincts	112 806	111 684	108 298	112 806	108 298
	Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	769 920	738 767	712 782	769 920	712 782
	Total de l'actif géré¹⁾	1 062 932	1 024 776	983 519	1 062 932	983 519
Solidité financière						
	Ratios du TSAV³⁾					
	Financière Sun Life inc.	146 %	144 %	145 %		
	Sun Life du Canada ⁴⁾	133 %	133 %	130 %		
	Ratio de levier financier¹⁾	22,8 %	20,4 %	21,9 %		
	Dividendes					
	Ratio de distribution ¹⁾	38 %	42 %	40 %	41 %	39 %
	Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,525	0,525	0,475	1,550	1,405
	Capital					
	Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ⁵⁾	4 238	3 491	3 738	4 238	3 738
	Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	1 045	974	802	1 045	802
	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	23 153	23 684	22 834	23 153	22 834
	Total du capital	28 436	28 149	27 374	28 436	27 374
	Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	590	593	606	593	608
	Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	587,6	591,0	603,3	587,6	603,3

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Services administratifs seulement (« SAS »).

³⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »).

⁴⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

⁵⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2018.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Bénéfice net déclaré	681	595	567	1 899	1 942
Incidence des marchés ¹⁾	(89)	(97)	25	(255)	(35)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	—	(20)	(166)	(31)	(168)
Autres ajustements ¹⁾	(39)	(27)	(22)	(80)	(84)
Bénéfice net sous-jacent²⁾	809	739	730	2 265	2 229
Rendement des capitaux propres déclaré²⁾	13,0 %	11,0 %	10,8 %	11,8 %	12,5 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent²⁾	15,5 %	13,7 %	14,0 %	14,1 %	14,3 %
Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent					
Éléments relatifs aux résultats ³⁾					
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « activités de placement »)	8	28	29	97	107
Crédit	44	12	22	27	49
Mortalité	13	(3)	15	25	5
Morbidité	(45)	(3)	8	(23)	63
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(6)	(4)	(7)	(18)	(45)
Charges	3	13	(6)	27	(36)
Autres résultats	4	(9)	(11)	(23)	46

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

³⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

Notre bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre de 2019 a augmenté de 114 M\$, ou 20 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de l'amélioration de l'incidence plus favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, et par la hausse des coûts d'acquisition liés à notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (l'« acquisition de BGO »). Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 a augmenté de 79 M\$, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence favorable de la résolution de litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents, notamment des mises à jour de la répartition des intérêts et de l'impôt sur les produits tirés des placements entre le compte des titulaires de contrats avec participation et le compte des actionnaires (les « litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents »), qui s'est établie à 78 M\$, soit 58 M\$ pour l'Organisation internationale et 20 M\$ au Canada. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également la croissance des affaires, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire aux États-Unis et l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis et par la baisse des profits tirés des activités de placement.

Notre rendement des capitaux propres déclaré¹⁾ s'est établi à 13,0 % pour le troisième trimestre de 2019. Le rendement des capitaux propres sous-jacent¹⁾ s'est établi à 15,5 %, comparativement à 14,0 % au troisième trimestre de 2018, reflétant l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'incidence de l'acquisition de BGO sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été plus que

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document

contrebalancée par l'augmentation du bénéfice, déduction faite des dividendes et des rachats d'actions, et l'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,8 G\$, reflétant l'émission de 750 M\$ de titres de créance subordonnés, qui s'est également traduite par une augmentation de notre ratio de levier financier¹, passé à 22,8 %.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète principalement l'incidence défavorable des taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les défauts de paiement, les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats.

Nous examinons ces hypothèses chaque année, généralement au troisième trimestre comme cette année, et les mettons à jour au besoin. Nous comparons nos résultats réels pour la période considérée ainsi que pour les périodes antérieures à nos hypothèses dans le cadre de cet examen annuel.

Comparativement à une diminution de 166 M\$ au troisième trimestre de 2018, les modifications des hypothèses et mesures de la direction du troisième trimestre de 2019 ont eu une incidence neutre sur la Compagnie, et elles comprenaient l'incidence favorable de l'Organisation internationale de 236 M\$, principalement à l'égard du Royaume-Uni, et l'incidence favorable de 47 M\$ de l'Asie, entièrement contrebalancées par l'incidence de 287 M\$ des États-Unis. Les ajustements du taux de réinvestissement ultime de 93 M\$ inclus dans les modifications des hypothèses et mesures de la direction, principalement au Canada, ont été contrebalancés par d'autres hypothèses liées aux placements.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction, classées par type

Le tableau suivant présente l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur notre bénéfice net déclaré au troisième trimestre de 2019.

T3 19		Trimestres
(en millions de dollars, après impôt)	Incidence sur le bénéfice net déclaré ¹⁾	Commentaires
Mortalité/morbidité	318	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont l'incidence favorable des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni par l'Organisation internationale et par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») au Canada.
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(89)	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat dans tous les territoires. L'élément le plus important est la mise à jour défavorable sur le plan des déchéances à la Division International de l'Asie.
Charges	(9)	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges dans tous les territoires.
Rendement des placements	15	Mises à jour de diverses hypothèses liées aux placements dans l'ensemble de la Compagnie, partiellement contrebalancées par des mises à jour des taux de réinvestissement ultimes publiés.
Amélioration des modèles et autres	(235)	Améliorations diverses et modifications de méthodes dans l'ensemble des territoires. Les éléments les plus importants sont le renforcement défavorable des provisions au titre de la réassurance de la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis, ainsi que les modifications de méthodes relatives à l'assurance-maladie en excédent de pertes des Garanties collectives aux États-Unis, partiellement contrebalancées par une modification favorable des comptes de contrats avec participation au Royaume-Uni et aux Philippines pour l'Asie.
Incidence totale sur le bénéfice net déclaré ²⁾		—

¹⁾ Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, et elles sont présentées à titre d'ajustement servant à obtenir le bénéfice net sous-jacent.

²⁾ Dans ce tableau, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence de ces éléments sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt), y compris celles des mesures de la direction. À la note 7.A de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019, l'incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses représente la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance (avant impôt), et elle n'inclut pas les mesures de la direction. La rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document contient plus de renseignements.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus diminuer le bénéfice net déclaré de 39 M\$ au troisième trimestre de 2019, comparativement à 22 M\$ pour le troisième trimestre de 2018, principalement en raison de la hausse des coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO pour Gestion SLC.

4. Éléments relatifs aux résultats

Par rapport au troisième trimestre de 2018, les variations importantes d'éléments relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- des profits moins favorables tirés des activités de placement, principalement aux États-Unis;
- les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit an Asie, aux États-Unis et à l'Organisation internationale;
- les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis;
- les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges en raison de la baisse des coûts liés à la rémunération annuelle reflétant le bénéfice net déclaré aux États-Unis et au Canada, partiellement contrebalancés par la hausse des coûts liés à la rémunération incitative à long terme de l'Organisation internationale en raison de l'augmentation du cours de l'action de la FSL inc.;
- d'autres résultats favorables, notamment les composantes de litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents et le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire aux États-Unis.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient diminuer notre taux d'imposition effectif.

Au troisième trimestre de 2019, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 1,3 % et à 9,2 %, respectivement, comparativement à 17,3 % et à 19,1 %, respectivement, pour le troisième trimestre de 2018. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe sous la fourchette prévue de 15 % à 20 %, principalement en raison de la résolution favorable de litiges d'ordre fiscal canadiens. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019.

6. Incidence du change

Au cours du troisième trimestre de 2019, l'incidence du change a diminué le bénéfice net déclaré de 7 M\$ et augmenté le bénéfice net sous-jacent de 7 M\$.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Notre bénéfice net déclaré a diminué de 43 M\$, ou 2 %, au cours des neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence plus favorable des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 36 M\$, ou 2 %, au cours des neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant des litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents de 78 M\$, soit 58 M\$ pour l'Organisation internationale et 20 M\$ au Canada. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, la croissance des affaires, l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité aux États-Unis et le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire aux États-Unis, partiellement contrebalancés par des intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation²⁾ au premier trimestre de 2018, les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, la diminution des profits tirés des affaires nouvelles à la Division International en Asie et les résultats moins favorables enregistrés au chapitre du crédit.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés pour les neuf premiers mois de 2019, par rapport aux neuf premiers mois de 2018, reflète l'incidence défavorable des taux d'intérêt et des variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés des actions.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont venues diminuer le bénéfice net déclaré de 31 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019, comparativement à une diminution de 168 M\$ pour les neuf premiers mois de 2018, comme le décrit la rubrique précédente intitulée « Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018 ». Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour plus de détails.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus réduire le bénéfice net déclaré de 80 M\$ pour les premiers neuf mois de 2019, comparativement à une diminution de 84 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations aux États-Unis et en Asie, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO pour Gestion SLC. Les autres ajustements reflètent également la diminution des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions³⁾ attribués par la MFS Investment Management (la « MFS »), partiellement contrebalancée par des ajustements plus importants de certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture³⁾.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

²⁾ Au premier trimestre de 2018, les capitaux de lancement transférés vers le compte des contrats avec participation au moment de la démutualisation, de même que les produits tirés des placements à recevoir, ont été transférés à nouveau vers le compte des actionnaires (les « intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation »). Les résultats incluent des produits tirés des placements de 110 M\$, à savoir 75 M\$ pour le Canada et 35 M\$ pour les États-Unis.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

4. Éléments relatifs aux résultats

Par rapport aux neuf premiers mois de 2018, les variations importantes d'éléments relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- des résultats moins favorables enregistrés au chapitre du crédit, y compris l'incidence nette attribuable aux révisions à la baisse d'expositions indirectes à une société du secteur des services publics;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis;
- une amélioration des résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges en raison d'une gestion rigoureuse des dépenses lors de la croissance des affaires et de la baisse des coûts annuels liés à la rémunération incitative reflétant le bénéfice net déclaré au Canada et aux États-Unis, partiellement contrebalancées par l'augmentation des coûts liés à la rémunération incitative à long terme pour l'Organisation internationale en raison de la hausse du cours de l'action de la FSL inc.;
- l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats, y compris les intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation de 110 M\$ (75 M\$ à la FSL Canada et 35 M\$ à la FSL États-Unis) au premier trimestre de 2018, partiellement contrebalancée par les composantes de litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents et le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire aux États-Unis.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient diminuer notre taux d'imposition effectif.

Pour les neuf premiers mois de 2019, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 8,1 % et à 14,2 %, respectivement, comparativement à 17,7 % et à 17,3 %, respectivement, pour les neuf premiers mois de 2018. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe sous la fourchette prévue de 15 % à 20 %, principalement en raison de la résolution favorable de litiges d'ordre fiscal canadiens au troisième trimestre de 2019.

6. Incidence du change

Au cours des neuf premiers mois de 2019, l'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 27 M\$ et de 45 M\$, respectivement.

D. Croissance

1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Souscriptions d'assurance ¹⁾ par organisation					
Canada	204	194	203	760	765
États-Unis	184	225	172	569	463
Asie	297	238	202	793	647
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	685	657	577	2 122	1 875
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾ par organisation					
Canada	4 136	3 248	3 539	10 209	10 403
Asie	2 573	1 799	1 928	6 253	8 166
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine, excluant Gestion d'actifs ¹⁾	6 709	5 047	5 467	16 462	18 569
Souscriptions de Gestion d'actifs ¹⁾	34 442	31 929	24 365	97 658	81 892
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	41 151	36 976	29 832	114 120	100 461
Valeur des affaires nouvelles ¹⁾	252	235	244	869	844

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Au troisième trimestre de 2019, les souscriptions d'assurance pour l'ensemble de la Compagnie ont augmenté de 108 M\$, ou 19 % (102 M\$, ou 18 %, en excluant l'incidence du change), par rapport à la période correspondante de 2018.

- Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2018.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis ont augmenté de 5 %, en excluant l'incidence du change, en raison de la croissance des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie ont augmenté de 45 %, en excluant l'incidence du change, en raison de la forte croissance enregistrée dans la plupart des marchés de l'assurance locaux ainsi que pour la Division International.

Au troisième trimestre de 2019, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine pour l'ensemble de la Compagnie ont augmenté de 11,3 G\$, ou 38 % (10,9 G\$, ou 37 %, en excluant l'incidence du change), par rapport à la période correspondante de 2018.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 17 %, en raison des souscriptions réalisées aux RCR.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 33 %, en raison de la hausse des souscriptions sur le marché monétaire aux Philippines, de la croissance enregistrée par notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong et de l'incidence du change, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement en Inde en raison de l'humeur maussade et de la volatilité du marché.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs ont augmenté de 41 %, en grande partie en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement et de parts de fonds gérés à la MFS, de la hausse des souscriptions réalisées par Gestion SLC et de l'incidence du change.

La valeur des affaires nouvelles s'est chiffrée à 252 M\$ pour la Compagnie au troisième trimestre de 2019, en hausse de 3 % par rapport au troisième trimestre de 2018, principalement en raison de la hausse des souscriptions, partiellement contrebalancée par la variation de leur composition et l'incidence de la baisse des taux d'intérêt.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Produits tirés des primes nets	4 799	4 480	4 369	13 649	13 329
Versements liés aux fonds distincts	2 505	2 872	2 692	8 441	8 790
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	25 292	23 703	18 746	72 659	62 067
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	12 200	10 539	7 962	32 715	29 274
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 699	1 681	1 693	5 087	5 135
Total des primes et versements ¹⁾	46 495	43 275	35 462	132 551	118 595
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	46 207	42 583	35 604	131 115	120 365

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux Garanties collectives du Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets ont augmenté de 430 M\$, ou 10 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des primes en Asie, au Canada et aux États-Unis et de l'incidence du change. Les produits tirés des primes nets ont augmenté de 320 M\$, ou 2 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des primes enregistrée aux États-Unis et à l'incidence du change.

Les versements liés aux fonds distincts ont diminué de 187 M\$, ou 7 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la diminution enregistrée au Canada. Les versements liés aux fonds distincts ont diminué de 349 M\$, ou 4 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la diminution des versements au Canada et à Hong Kong, en Asie.

Les souscriptions de titres de fonds communs de placement ont augmenté de 6,5 G\$, ou 35 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions de titres de fonds communs de placement ont augmenté de 10,6 G\$, ou 17 %, au cours des neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. La hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2019 est principalement attribuable à la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS et aux Philippines, en Asie, et à l'incidence du change, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions enregistrées en Inde.

Les souscriptions de parts de fonds gérés ont augmenté de 4,2 G\$, ou 53 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS, par Gestion SLC et en Asie ainsi que de l'incidence du change. Les souscriptions de parts de fonds gérés ont augmenté de 3,4 G\$, ou 12 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS, par Gestion SLC et en Asie ainsi que de l'incidence du change.

Les équivalents de primes et de versements SAS sont demeurés stables au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'amélioration des résultats enregistrés au Canada, contrebalancée par les résultats enregistrés en Asie. Les équivalents de primes et de versements SAS pour les neuf premiers mois de 2019 ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, en raison de la diminution des équivalents de primes et de versements SAS à Hong Kong, en Asie, partiellement contrebalancée par les résultats enregistrés au Canada.

L'incidence du change est venue augmenter le total des primes et versements d'environ 0,4 G\$ et 3,2 G\$, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2019.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T3 19	T2 19	T1 19	T4 18	T3 18
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	180 206	174 325	172 348	168 765	162 439
Actif des fonds distincts	112 806	111 684	110 011	103 062	108 298
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	769 920	738 767	729 026	679 316	712 782
Total de l'actif géré¹⁾	1 062 932	1 024 776	1 011 385	951 143	983 519

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 1 062,9 G\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 951,1 G\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de 111,8 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2018 et le 30 septembre 2019 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- i) une augmentation de 126,8 G\$ attribuable aux fluctuations favorables du marché;
- ii) une augmentation de 12,6 G\$ découlant de l'acquisition de BGO;
- iii) une augmentation de 6,7 G\$ découlant des autres activités. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) une diminution de 24,0 G\$ découlant de l'incidence du change;
- v) des sorties nettes de 10,2 G\$ des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts.

Pour le troisième trimestre de 2019, les rentrées nettes des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts se sont chiffrées à 4,1 G\$, principalement en raison des rentrées nettes de 1,7 G\$, de 1,5 G\$, de 0,9 G\$ et de 0,2 G\$ à la MFS, à Gestion SLC, en Asie et au Canada, respectivement.

E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T3 19	T2 19	T1 19	T4 18	T3 18
Ratio du TSAV					
Financière Sun Life inc.	146 %	144 %	145 %	144 %	145 %
Sun Life du Canada	133 %	133 %	132 %	131 %	130 %
Ratio de levier financier¹⁾	22,8 %	20,4 %	21,1 %	21,2 %	21,9 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	38 %	42 %	42 %	42 %	40 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,525	0,525	0,500	0,500	0,475
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ²⁾	4 238	3 491	3 739	3 738	3 738
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	1 045	974	930	864	802
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 896	21 427	21 525	21 449	20 577
Total du capital	28 436	28 149	28 451	28 308	27 374

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2018.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire révisé appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (le « TSAV »). Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la santé financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des souscripteurs et des créanciers en cas de liquidation.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Le ratio du TSAV était de 146 % au 30 septembre 2019, en hausse de 2 % par rapport au 31 décembre 2018. L'incidence favorable du bénéfice net déclaré, des fluctuations du marché et de la variation nette de la dette subordonnée a été contrebalancée par l'incidence des paiements de dividendes, par les rachats d'actions ordinaires, par les révisions de la ligne directrice TSAV effectuées par le BSIF en 2019, par le désenregistrement d'un réassureur américain au deuxième trimestre et par l'acquisition de BGO.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie au TSAV. Au 30 septembre 2019, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était de 133 %, comparativement à 131 % au 31 décembre 2018. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport favorable du bénéfice net déclaré et à l'incidence des marchés, partiellement contrebalancés par les dividendes versés à la FSL inc. et par l'incidence des révisions de la ligne directrice TSAV effectuées par le BSIF en 2019. Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, et de la participation ne donnant pas le contrôle. Au 30 septembre 2019, notre capital total s'établissait à 28,4 G\$, comparativement à 28,3 G\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation du total du capital s'explique principalement par le bénéfice net total de 1 899 M\$, par l'émission d'un montant en capital de 750 M\$ en débentures non garanties subordonnées de série 2019-1 à taux variable différé de 2,38 % (les « débentures de série 2019-1 ») décrite ci-après, par des profits latents de 439 M\$ sur les actifs disponibles à la vente et par la variation de 161 M\$ des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, en grande partie contrebalancés par le paiement de dividendes de 920 M\$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires »), par l'incidence de l'acquisition de BGO de 856 M\$¹⁾, par le montant de 592 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires, par l'incidence de la perte de change de 427 M\$ incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale), par le remboursement d'un montant en capital de 250 M\$ en débentures non garanties subordonnées de série 2014-1 à taux variable différé de 2,77 % (les « débentures de série 2014-1 ») décrit ci-après, et par la variation de 99 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées.

¹⁾ Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019.

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides¹⁾ qui se chiffraient à 2,8 G\$ au 30 septembre 2019 (2,5 G\$ au 31 décembre 2018). L'augmentation de la trésorerie et des autres actifs liquides pour les neuf premiers mois de 2019 est principalement attribuable aux dividendes de 1,5 G\$ versés par les sociétés actives, y compris la Sun Life du Canada, à l'émission d'un montant en capital de 750 M\$ en débentures de série 2019-1 décrite ci-après, partiellement contrebalancés par le paiement de dividendes de 920 M\$ sur les actions ordinaires, par le montant de 592 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires, par le remboursement d'un montant en capital de 250 M\$ en débentures de série 2014-1 décrit ci-après et par le montant versé en trésorerie de 192 M\$ lié à l'acquisition de BGO.

Le 13 mai 2019, la FSL inc. a remboursé la totalité du montant en capital de 250 M\$ en débentures de série 2014-1 en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débentures. Le remboursement a été financé à partir de la trésorerie existante et d'actifs liquides.

Le 2 juillet 2019, les débentures non garanties de premier rang de série D à 5,70 % (les « débentures de série D ») de la FSL inc. sont arrivées à échéance, et la FSL inc. a remboursé la totalité du montant en capital de 300 M\$ de ces débentures, ainsi que la totalité des intérêts courus et impayés sur celles-ci. En vertu du TSAV, les débentures de premier rang ne peuvent être incluses dans le capital disponible et, par conséquent, le remboursement des débentures de série D n'a aucune incidence sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada ou de la FSL inc. En outre, un groupe distinct d'actifs avait été mis de côté afin de soutenir le remboursement de ces débentures. Par conséquent, le remboursement n'a eu aucune incidence sur les actifs liquides détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Le 13 août 2019, la FSL inc. a conclu son placement d'un montant en capital de 750 M\$ en débentures de série 2019-1 arrivant à échéance en 2029. La Sun Life prévoit d'utiliser un montant équivalent au produit net de ce placement pour financer ou refinancer des actifs admissibles, selon leur définition aux termes de notre Cadre des obligations durables.

Au cours du trimestre, DBRS a augmenté les notations des débentures non garanties de premier rang de la FSL inc., de A à A (élevé), des débentures non garanties subordonnées de la FLS inc., de A (bas) à A, et des actions privilégiées de la FSL inc., de Pfd-2 à Pfd-2 (élevé). DBRS a également augmenté la notation de solidité financière de la Sun Life du Canada afin de la faire passer de AA (bas) à AA.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2019, la FSL inc. a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019 »). L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019 demeurera en vigueur jusqu'au 13 août 2020, ou plus tôt à une date choisie par la FSL inc., ou encore avant cette date dans l'éventualité où la FSL inc. aura racheté un total de 15,0 millions d'actions ordinaires en vertu de celle-ci. Au cours du troisième trimestre de 2019, la FSL inc. a racheté environ 3,6 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 192 M\$, y compris environ 0,9 million d'actions ordinaires rachetées pour un coût de 45 M\$ en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente de la FSL inc., qui se terminait le 13 août 2019 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 »). Au cours des neuf premiers mois de 2019, la FSL inc. a racheté environ 11,4 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 592 M\$, y compris environ 8,6 millions d'actions ordinaires rachetées pour un coût de 445 M\$ en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019 ont été par la suite annulées. Au 30 septembre 2019, le nombre total d'actions ordinaires rachetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 ainsi que le coût total connexe s'établissaient à 17,2 millions et à 870 M\$, respectivement, tandis que le nombre total d'actions ordinaires rachetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019 ainsi que le coût total connexe s'établissaient à 2,7 millions et à 147 M\$, respectivement.

¹⁾ Les autres actifs liquides comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

F. Rendement des différentes organisations

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)					
Canada	223	148	335	608	846
États-Unis	(186)	94	(267)	32	(66)
Gestion d'actifs	221	229	241	669	665
Asie	170	134	164	384	430
Organisation internationale	253	(10)	94	206	67
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	681	595	567	1 899	1 942
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾					
Canada	268	243	251	748	791
États-Unis	135	110	139	395	393
Gestion d'actifs	251	245	251	723	698
Asie	138	147	110	407	383
Organisation internationale	17	(6)	(21)	(8)	(36)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	809	739	730	2 265	2 229

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2018. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	32	(3)	143	135	355
Garanties collectives	59	80	51	213	223
Régimes collectifs de retraite	132	71	141	260	268
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	223	148	335	608	846
Incidence des marchés ¹⁾	(44)	(72)	46	(117)	17
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	4	(20)	39	(16)	37
Autres ajustements ²⁾	(5)	(3)	(1)	(7)	1
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	268	243	251	748	791
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	12,7 %	8,5 %	19,4 %	11,6 %	16,7 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	15,3 %	13,8 %	14,5 %	14,2 %	15,6 %
Souscriptions d'assurance ³⁾	204	194	203	760	765
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	4 136	3 248	3 539	10 209	10 403

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Principalement constitués de certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture ainsi que de coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré au Canada a diminué de 112 M\$, ou 33 %, pour le troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, et l'incidence moins favorable des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 a augmenté de 17 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant des litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents de 20 M\$. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également la croissance des affaires, l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente et les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité par les Garanties collectives (les « GC ») et par la diminution des profits tirés des affaires nouvelles.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré au Canada pour les neuf premiers mois de 2019 a diminué de 238 M\$, ou 28 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence défavorable des marchés, incluant l'incidence des taux d'intérêt et des variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancée par l'incidence des marchés des actions et par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent a diminué de 43 M\$, ou 5 %, au cours des neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant des litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents de 20 M\$. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également l'incidence des intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation de 75 M\$ au premier trimestre de 2018 et les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité et du crédit, partiellement contrebalancés par la croissance des affaires, les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada au troisième trimestre de 2019 sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions d'assurance individuelle enregistrées au Canada se sont établies à 85 M\$ au troisième trimestre de 2019, en baisse de 5 M\$, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la diminution des souscriptions d'assurance-vie. Les souscriptions réalisées par les GC se sont établies à 119 M\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 6 M\$, ou 5 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la vente de contrats importants.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada au troisième trimestre de 2019 ont augmenté de 597 M\$, ou 17 %, par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions enregistrées par les RCR se sont établies à 2,7 G\$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 603 M\$, ou 29 %, par rapport à la période correspondante de 2018.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada pour les neuf premiers mois de 2019 sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions d'assurance individuelle enregistrées au Canada se sont établies à 272 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019, en baisse de 16 M\$, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de 2018 en raison de la diminution des souscriptions d'assurance-vie. Les souscriptions réalisées par les GC se sont établies à 488 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019, en hausse de 11 M\$, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de 2018 en raison de la vente de contrats importants.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoines enregistrées au Canada ont diminué de 194 M\$, ou 2 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine des neuf premiers mois de 2019 se sont chiffrées à 4,5 G\$, soit une diminution de 256 M\$, ou 5 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison d'une plus faible saison des REER sur l'ensemble du secteur. Les souscriptions enregistrées par les RCR pour les neuf premiers mois de 2019 se sont chiffrées à 5,7 G\$, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2018.

2. États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Garanties collectives	(4)	41	68	123	158
Gestion des affaires en vigueur	(136)	29	(273)	(100)	(206)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(140)	70	(205)	23	(48)
Incidence des marchés ¹⁾	(21)	(8)	(4)	(40)	(25)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(218)	1	(301)	(219)	(302)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(3)	(4)	(6)	(13)	(26)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	102	81	106	295	305
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	(21,0) %	9,9 %	(30,6) %	1,1 %	(2,3) %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	15,4 %	11,6 %	15,7 %	14,4 %	14,9 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ²⁾	7,2 %	7,3 %	6,4 %	7,2 %	6,4 %
Souscriptions d'assurance ²⁾	139	168	132	427	360

(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(186)	94	(267)	32	(66)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	135	110	139	395	393

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

La perte nette déclarée aux États-Unis a diminué de 81 M\$ au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. En dollars américains, la perte nette déclarée aux États-Unis a diminué de 65 M\$ US en raison de l'incidence moins défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, principalement à la Gestion des affaires en vigueur, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges, le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire et la croissance des affaires, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes par rapport aux solides résultats enregistrés au troisième trimestre de 2018 et par la diminution des activités de placement et des profits tirés des actifs disponibles à la vente. L'incidence du change a diminué le bénéfice net déclaré de 2 M\$ et augmenté le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$. La marge après impôt des Garanties collectives¹⁾ s'est établie à 7,2 % au troisième trimestre de 2019, comparativement à 6,4 % au troisième trimestre de 2018.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis a augmenté de 98 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. En dollars américains, le bénéfice net déclaré aux États-Unis a augmenté de 71 M\$ US en raison de l'incidence moins défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de la baisse des coûts d'intégration, l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 étant presque terminée, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable des marchés. Le bénéfice net sous-jacent est demeuré stable au cours de neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. En dollars américains, le bénéfice net sous-jacent a diminué de 10 M\$ US, ou 3 %, en raison de l'incidence des intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation de 28 M\$ US (35 M\$) au premier trimestre de 2018, de la diminution des activités de placement et des profits tirés des actifs disponibles à la vente et des résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, en grande partie contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par la croissance des affaires, par les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et par le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 1 M\$ et de 12 M\$, respectivement.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives aux États-Unis ont augmenté de 7 M\$ US, ou 5 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives aux États-Unis ont augmenté de 67 M\$ US, ou 19 %, au cours des neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

3. Gestion d'actifs

Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Bénéfice net déclaré	221	229	241	669	665
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(8)	(11)	(10)	(27)	(33)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(22)	(5)	–	(27)	–
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	251	245	251	723	698
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	738,7	708,1	687,2	738,7	687,2
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	34,4	31,9	24,4	97,6	82,0
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	3,2	(7,9)	(9,0)	(11,2)	(28,8)
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	240	225	232	680	644
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(8)	(11)	(10)	(27)	(33)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	248	236	242	707	677
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	655,5	639,9	625,9	655,5	625,9
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	31,6	30,3	22,8	90,9	76,4
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	1,7	(8,1)	(9,5)	(14,2)	(29,8)
MFS (en millions de dollars américains)					
Bénéfice net déclaré	182	168	178	512	500
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(6)	(8)	(8)	(20)	(26)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	188	176	186	532	526
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS ²⁾	40 %	37 %	40 %	38 %	38 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ²⁾	491,3	480,2	482,9	476,2	486,2
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{2), 3)}	495,2	488,8	485,0	495,2	485,0
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ²⁾	24,0	22,6	17,4	68,4	59,5
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ²⁾	1,3	(6,1)	(7,3)	(10,6)	(23,1)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	5,0	22,0	18,2	77,4	16,5
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 958	2 884	2 849	2 855	2 762
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 882	1 888	1 964	1 868	2 018
Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	(19)	4	9	(11)	21
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(22)	(5)	–	(27)	–
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	3	9	9	16	21
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	83,2	68,2	61,3	83,2	61,3
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	2,8	1,6	1,6	6,7	5,5
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	1,5	0,2	0,5	3,0	1,0

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis au 30 septembre 2019.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs a diminué de 20 M\$, ou 8 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant la hausse des coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO pour Gestion SLC. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant la stabilité de l'actif net moyen de la MFS. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 2 M\$ et de 3 M\$, respectivement.

En dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS pour le troisième trimestre de 2019 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2018. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant la stabilité de l'actif net moyen. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS¹⁾ s'est établi à 40 % au troisième trimestre de 2019, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net déclaré de Gestion SLC a diminué de 28 M\$ au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant les coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent, incluant l'apport de BGO, s'est établi à 3 M\$, en baisse de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison du moment de la comptabilisation des produits tirés des honoraires et de l'augmentation des charges.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs pour les neuf premiers mois de 2019 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant la baisse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, partiellement contrebalancée par les coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 25 M\$, ou 4 %, au cours de neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'incidence favorable du change. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 21 M\$ et de 22 M\$, respectivement.

En dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS a augmenté de 12 M\$ US, ou 2 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la baisse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 6 M\$ US, ou 1 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la gestion des dépenses et des produits tirés des placements, incluant le rendement sur les capitaux de lancement, partiellement contrebalancés par la baisse de l'actif net moyen.

Le bénéfice net déclaré de Gestion SLC a diminué de 32 M\$ au cours de neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison des coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent, incluant l'apport de l'acquisition de BGO avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2019, a diminué de 5 M\$, principalement en raison du moment de la comptabilisation des produits tirés des honoraires.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs s'établissait à 738,7 G\$ au 30 septembre 2019, par rapport à 649,7 G\$ au 31 décembre 2018. Cette hausse de l'actif géré est principalement attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif et à l'incidence du change, partiellement contrebalancées par les sorties nettes. L'actif géré de la MFS s'est chiffré à 495,2 G\$ US (655,5 G\$) au 30 septembre 2019, comparativement à 428,4 G\$ US (584,2 G\$) au 31 décembre 2018. Cette augmentation de 66,8 G\$ US est principalement attribuable à l'augmentation de 77,4 G\$ US de la valeur de l'actif et aux souscriptions brutes de 68,4 G\$ US, partiellement contrebalancées par les rachats de 79,0 G\$ US, qui ont donné lieu à des sorties nettes de 10,6 G\$ US (14,2 G\$) en ce qui a trait aux fonds pour les neuf premiers mois de 2019. Au troisième trimestre de 2019, la MFS a déclaré des rentrées nettes positives de 1,3 G\$ US (1,7 G\$) en raison des solides souscriptions de produits individuels et du moment des rachats institutionnels.

Au troisième trimestre de 2019, 92 %, 93 % et 94 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

L'actif géré de Gestion SLC s'établissait à 83,2 G\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 65,5 G\$ au 31 décembre 2018. La variation de l'actif géré comprend un montant de 12,6 G\$ attribuable à l'acquisition de BGO.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Acquisition de BentallGreenOak

Au début du trimestre, nous avons conclu l'acquisition de notre participation majoritaire dans BentallGreenOak (« BGO »), qui provenait d'une fusion du groupe de sociétés Bentall Kennedy et de GreenOak Real Estate, une société de placements immobiliers d'envergure mondiale. Cette acquisition nous permet d'accroître notre présence dans le secteur des placements immobiliers à l'échelle mondiale, tout en ajoutant une ampleur organisationnelle ainsi qu'une gamme complète de solutions, notamment des stratégies liées aux titres de capitaux propres et aux titres de créance immobiliers. En raison de l'acquisition, le total des capitaux propres a été réduit de 856 M\$, principalement en raison de l'établissement de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BGO. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019.

4. Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Assurance et gestion de patrimoine	197	117	89	415	280
Division International	(27)	17	75	(31)	150
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	170	134	164	384	430
Incidence des marchés ¹⁾	(15)	(14)	(12)	(71)	(8)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	47	1	66	48	67
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{1), 2)}	—	—	—	—	(12)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	138	147	110	407	383
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	12,1 %	9,9 %	13,3 %	9,4 %	11,8 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	9,8 %	10,9 %	8,9 %	9,9 %	10,5 %
Souscriptions d'assurance ³⁾	297	238	202	793	647
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	2 573	1 799	1 928	6 253	8 166

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Le montant présenté pour 2018 est lié à une entente de distribution conclue en Inde relativement à la gestion d'actifs.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré en Asie a augmenté de 6 M\$, ou 4 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la variation du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancée par l'incidence moins favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction attribuable à la Division International, elle-même partiellement contrebalancée par l'Assurance et la gestion de patrimoine. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 28 M\$, ou 25 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et de la croissance des affaires. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$ et de 4 M\$, respectivement.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré en Asie pour les neuf premiers mois de 2019 a diminué de 46 M\$, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, et l'incidence moins favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence des coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration en 2018. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 24 M\$, ou 6 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la croissance des affaires, de la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente et des résultats plus favorables enregistrés au chapitre des charges, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des affaires nouvelles à la Division International. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 13 M\$.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie au troisième trimestre de 2019 ont augmenté de 95 M\$, ou 47 %, par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions d'assurance individuelle enregistrées en Asie se sont chiffrées à 290 M\$ pour le troisième trimestre de 2019, en hausse de 49 % par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la croissance solide enregistrée dans la plupart des marchés de l'assurance locaux ainsi que pour la Division International.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 645 M\$, ou 33 %, au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de la hausse des souscriptions enregistrées sur les marchés monétaires aux Philippines et de la croissance enregistrée par notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrées en Inde en raison de l'humeur maussade et de la volatilité du marché.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie ont augmenté de 146 M\$, ou 23 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions d'assurance individuelle enregistrées en Asie se sont établies à 770 M\$ pour les neuf premiers mois de 2019, en hausse de 24 % par rapport à la période correspondante de 2018. Les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 21 % à taux de change constant, l'ensemble des marchés de l'assurance locaux ayant enregistré une croissance solide, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions à la Division International.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoines enregistrées en Asie ont diminué de 1 913 M\$, ou 23 %, pour les neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrées en Inde en raison de l'humeur maussade et de la volatilité du marché, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions enregistrées sur les marchés monétaires aux Philippines et la croissance enregistrée par notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Royaume-Uni	279	39	134	347	219
Services de soutien généraux	(26)	(49)	(40)	(141)	(152)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	253	(10)	94	206	67
Incidences des marchés ¹⁾	–	–	(4)	(9)	(13)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	236	(2)	122	225	122
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	–	(2)	(3)	(2)	(6)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	17	(6)	(21)	(8)	(36)

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale a augmenté de 159 M\$ au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018 en raison de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, principalement à l'égard du Royaume-Uni. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 a augmenté de 38 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant des litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents de 58 M\$, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et par la baisse des bénéfices tirés des activités de réassurance fermées. L'incidence du change a diminué le bénéfice net déclaré et augmenté le bénéfice net sous-jacent de 13 M\$ et de 1 M\$, respectivement.

Comparaison du cumul annuel – entre le T3 2019 et le T3 2018

Le bénéfice net déclaré de l'Organisation internationale a augmenté de 139 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, principalement à l'égard du Royaume-Uni. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 28 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant des litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents de 58 M\$, partiellement contrebalancés par la baisse des bénéfices tirés des activités de réassurance fermées et par l'augmentation des charges liées à la réglementation, y compris les charges liées à l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). L'incidence du change a diminué le bénéfice net déclaré de 8 M\$ et augmenté le bénéfice net sous-jacent de 2 M\$.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 161,9 G\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 151,7 G\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de nos placements liés au fonds général s'explique principalement par l'incidence de la baisse des taux d'intérêt et des activités d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du change. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

	30 septembre 2019		31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
(en millions de dollars)				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 647	5 %	9 506	6 %
Titres de créance	82 167	51 %	74 443	49 %
Titres de capitaux propres	4 925	3 %	4 634	3 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	48 125	30 %	46 822	31 %
Actifs dérivés	2 193	1 %	1 112	1 %
Autres placements	5 325	3 %	4 830	3 %
Avances sur contrats	3 216	2 %	3 222	2 %
Immeubles de placement	7 335	5 %	7 157	5 %
Total des placements	161 933	100 %	151 726	100 %

¹⁾ Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté dans nos états financiers consolidés intermédiaires au 30 septembre 2019, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	30 septembre 2019				31 décembre 2018			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	28 401	4 676	33 077	40 %	25 091	4 217	29 308	38 %
États-Unis	23 840	6 589	30 429	37 %	21 329	5 917	27 246	37 %
Europe	8 947	1 427	10 374	13 %	8 840	1 278	10 118	14 %
Asie	4 081	580	4 661	6 %	3 673	445	4 118	6 %
Autres	2 475	1 151	3 626	4 %	2 469	1 184	3 653	5 %
Total des titres de créance	67 744	14 423	82 167	100 %	61 402	13 041	74 443	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 73 % du total des titres de créance au 30 septembre 2019, comparativement à 72 % au 31 décembre 2018. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 99 % du total des titres de créance au 30 septembre 2019, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2018.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 0,1 G\$ et à 0,03 G\$, respectivement, au 30 septembre 2019, comparativement à 1,4 G\$ et à 0,2 G\$, respectivement, au 31 décembre 2018. La diminution des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence des baisses des taux d'intérêt et du resserrement des écarts de taux.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états financiers consolidés intermédiaires. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

(en millions de dollars)	30 septembre 2019			31 décembre 2018		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	9 190	13 297	22 487	8 557	13 238	21 795
États-Unis	7 215	11 987	19 202	7 876	11 458	19 334
Europe	–	4 385	4 385	–	3 628	3 628
Asie	–	311	311	–	332	332
Autres	–	1 740	1 740	–	1 733	1 733
Total	16 405	31 720	48 125	16 433	30 389	46 822
Pourcentage du total des placements	10 %	20 %	30 %	11 %	20 %	31 %

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 30 septembre 2019, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,4 G\$, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2018. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 30 septembre 2019, une tranche de 34 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 30 septembre 2019, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit le même pourcentage qu'au

31 décembre 2018. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,76 fois. Des 3,8 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 94 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 septembre 2019, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 31,7 G\$, comparativement à 30,4 G\$ au 31 décembre 2018. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

30 septembre 2019						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 355	31 654	48 009	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	32	32	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	105	99	204	55 ¹⁾	65	120
Total	16 460	31 785	48 245	55	65	120

31 décembre 2018						
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 427	30 332	46 759	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	14	14	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	31	93	124	25 ¹⁾	50	75
Total	16 458	30 439	46 897	25	50	75

¹⁾ Comprend des provisions sectorielles de 20 M\$ au 30 septembre 2019 et de 21 M\$ au 31 décembre 2018.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite des provisions pour pertes, s'élevait à 84 M\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 49 M\$ au 31 décembre 2018.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	30 septembre 2019	31 décembre 2018
Actif (passif) à la juste valeur nette	(159)	(1 183)
Montant notionnel total	62 339	59 198
Montant en équivalent-crédit ¹⁾	780	542
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques ¹⁾	16	15

¹⁾ Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 159 M\$ au 30 septembre 2019, comparativement à un passif de 1 183 M\$ au 31 décembre 2018. Cette variation de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence des variations à la baisse des courbes de rendement sur les contrats de taux d'intérêt ainsi qu'à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les contrats de change.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 62,3 G\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 59,2 G\$ au 31 décembre 2018. La variation du montant notionnel est en grande partie attribuable à la hausse de 5,0 G\$ des contrats de change couvrant des actifs en monnaie étrangère, partiellement contrebalancée par la baisse de 1,9 G\$ des contrats de taux d'intérêt, principalement en raison d'une réduction du risque de taux d'intérêt sur les actifs.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 640 M\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 2 389 M\$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de 251 M\$ est principalement due à la variation des courbes de rendement, aux hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions, et aux changements des notations de crédit, contrebalancés par la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

H. Gestion du risque

Le texte et les tableaux en grisé de la présente rubrique H mettent en lumière l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 septembre 2019. Le grisé n'indique en aucun cas que ces informations sont plus importantes que l'information présentée dans des tableaux ou dans le texte qui ne sont pas en grisé. Les informations présentées à l'égard de la gestion du risque doivent être lues dans leur intégralité.

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

¹⁾ Le bénéfice net présenté à la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au troisième trimestre de 2019, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 47 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (19 M\$ avant impôt au troisième trimestre de 2018). Le profit net latent (la perte nette latente) ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à 314 M\$ et à 69 M\$, après impôt, respectivement, au 30 septembre 2019 [(98) M\$ et 43 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2018].

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Au 30 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300)\$	(100)\$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(100)\$	(50)\$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 1,5 point	Diminution de 0,5 point	Augmentation de 0,5 point	Augmentation de 0,5 point

Au 31 décembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(300)\$	(100)\$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(100)\$	(50)\$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 2,0 points	Diminution de 1,0 point	Augmentation de 0,5 point	Augmentation de 1,0 point

¹⁾ Variation respective sur tous les marchés des actions au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada diminue habituellement lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, à l'inverse de la sensibilité de notre bénéfice net. Une augmentation des taux d'intérêt viendra réduire la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques, entraînant une diminution du ratio du TSAV, tandis qu'une diminution des taux d'intérêt viendra augmenter la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques. Cependant, notre sensibilité aux taux d'intérêt pourrait être non linéaire, et elle pourrait varier en raison de l'interdépendance entre les cours en vigueur sur le marché, les hypothèses actuarielles et les calculs du TSAV. Plus particulièrement, des variations des conditions de marché pourraient venir modifier le scénario de taux d'intérêt appliqué à la formule du TSAV et entraîner une discontinuité se traduisant par des changements importants des exigences en matière de capital. En raison du recul des taux d'intérêt au troisième trimestre de 2019, la sensibilité à une diminution de 50 points de base affiche une discontinuité venant réduire le ratio d'environ 5 points. Après cette discontinuité, le ratio s'améliore à mesure que le taux recule conformément au modèle général, entraînant ainsi une diminution nette de 3,5 points de notre ratio du TSAV.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 septembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Variation des taux d'intérêt ¹⁾				
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3), 4)}	(100)\$	100 \$	(100)\$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	250 \$	(250)\$	250 \$	(250)\$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 5)}	Diminution de 3,5 points	Diminution de 2,5 points	Augmentation de 2,5 points	Diminution de 1,5 point

- Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).
- Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.
- Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.
- La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.
- Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Sensibilités aux écarts de taux ¹⁾		Sensibilités aux écarts de swap	
	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
Sensibilité du bénéfice net ²⁾				
30 septembre 2019	(100)\$	50 \$	50 \$	(50)\$
31 décembre 2018	(75)\$	75 \$	25 \$	(25)\$

- Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.
- Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 30 septembre 2019 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts par organisation.

Au 30 septembre 2019

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	11 919	356	10 608	727
Asie	2 442	256	2 556	131
Organisation internationale ⁴⁾	2 272	230	1 111	252
Total	16 633	842	14 275	1 110

Au 31 décembre 2018

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	11 202	792	10 742	552
Asie	2 798	444	3 165	147
Organisation internationale ⁴⁾	2 215	277	1 219	255
Total	16 215	1 513	15 126	954

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements est effectuée à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ L'Organisation internationale comprend les activités liées au portefeuille fermé de réassurance, soit un portefeuille de contrats de réassurance ayant cessé d'être offerts. Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2018 et le 30 septembre 2019 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a augmenté en raison de la hausse des marchés des actions, partiellement contrebalancée par des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- ii) le montant total du risque a diminué en raison d'une hausse des marchés des actions et des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts et de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a augmenté en raison de la baisse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par la hausse des marchés des actions et des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 30 septembre 2019, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

30 septembre 2019

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ¹⁾	Variations des marchés des actions ²⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(200)	(150)	(450)
Incidence du programme de couverture	200	100	350
Après couverture	–	(50)	(100)

31 décembre 2018

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ¹⁾	Variations des marchés des actions ²⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{3), 4)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(150)	(150)	(450)
Incidence du programme de couverture	150	100	350
Après couverture	–	(50)	(100)

- ¹⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).
- ²⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- ³⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.
- ⁴⁾ Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 septembre 2019 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 275 M\$ (diminution de 275 M\$ au 31 décembre 2018). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 septembre 2019 augmenterait notre bénéfice net d'environ 275 M\$ (augmentation de 275 M\$ au 31 décembre 2018).

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2018 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 30 septembre et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 septembre 2019 et du 31 décembre 2018, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie lié aux couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en concluant des contrats négociés de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en bourse ou des contrats bilatéraux négociés de gré à gré directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2018. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2018 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Primes					
Montant brut	5 370	5 088	4 928	15 400	15 046
Primes cédées	(571)	(608)	(559)	(1 751)	(1 717)
Primes nettes	4 799	4 480	4 369	13 649	13 329
Produits nets tirés des placements					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 467	1 465	1 414	4 330	4 166
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	1 718	2 626	(1 304)	8 498	(3 257)
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	47	33	19	103	96
Produits tirés des honoraires	1 585	1 542	1 500	4 574	4 483
Total des produits	9 616	10 146	5 998	31 154	18 817
Produits ajustés²⁾	8 001	7 579	7 444	22 798	22 567

¹⁾ Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Les produits ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits du troisième trimestre de 2019 ont augmenté de 3 618 M\$, ou 60 %, par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et de la croissance des produits tirés des primes nets. Les produits des neuf premiers mois de 2019 ont augmenté de 12 337 M\$, ou 66 %, par rapport à la période correspondante de 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, s'expliquant en grande partie par la diminution du rendement des taux d'intérêt en 2019 par rapport à la période correspondante de 2018. L'incidence du change au troisième trimestre de 2019 et au cours des neuf premiers mois de 2019 est venue augmenter les produits de 37 M\$ et de 353 M\$, respectivement.

Les produits ajustés du troisième trimestre de 2019 ont augmenté de 557 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des primes nets en Asie et au Canada. Les produits ajustés des neuf premiers mois de 2019 ont augmenté de 231 M\$, ou 1 %, par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des primes nets aux États-Unis.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général totalisait 180,2 G\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 168,8 G\$ au 31 décembre 2018, principalement en raison de l'augmentation de 8,5 G\$ découlant de la variation de la valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et de l'augmentation de 5,7 G\$ découlant des autres activités, partiellement contrebalancées par la diminution de 2,8 G\$ découlant de l'incidence du change.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 123,6 G\$ au 30 septembre 2019, en hausse de 8,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2018, principalement en raison de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance) et des soldes liés aux nouveaux contrats, partiellement contrebalancés par l'incidence du change et des modifications des hypothèses et mesures de la direction.

Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffrait à 23,2 G\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 23,7 G\$ au 31 décembre 2018. Cette diminution du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires résulte principalement de ce qui suit :

- i) des dividendes de 920 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- ii) l'incidence de 875 M\$ de l'acquisition de BGO;
- iii) une diminution de 592 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
- iv) une diminution de 427 M\$ découlant de l'incidence du change;
- v) la variation de 99 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- vi) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 1 970 M\$ en 2019, avant les dividendes privilégiés de 71 M\$;
- vii) des profits latents nets sur les actifs disponibles à la vente de 439 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- viii) un montant de 18 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 4 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions.

Au 28 octobre 2019, la FSL inc. avait 587 646 777 actions ordinaires, 3 219 542 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumul annuel	
	T3 19	T3 18	2019	2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 321	5 459	7 194	5 956
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation	193	1 118	867	1 951
Activités d'investissement	(212)	(57)	(304)	(147)
Activités de financement	(176)	(587)	(1 473)	(1 941)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	35	(66)	(123)	48
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(160)	408	(1 033)	(89)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	6 161	5 867	6 161	5 867
Titres à court terme, à la fin	2 422	2 126	2 422	2 126
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	8 583	7 993	8 583	7 993

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement au troisième trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à l'émission de titres de créance subordonnés, partiellement contrebalancée par le remboursement de débentures de premier rang au troisième trimestre de 2019.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T3 19	T2 19	T1 19	T4 18	T3 18	T2 18	T1 18	T4 17
Total des produits	9 616	10 146	11 392	8 180	5 998	6 826	5 993	8 648
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	681	595	623	580	567	706	669	207
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	809	739	717	718	730	729	770	641
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,15	1,00	1,04	0,96	0,93	1,16	1,09	0,34
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	1,37	1,24	1,20	1,19	1,20	1,20	1,26	1,05
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	1,15	1,00	1,04	0,96	0,94	1,16	1,10	0,34
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
Canada	223	148	237	96	335	262	249	172
États-Unis ²⁾	(186)	94	124	118	(267)	105	96	(63)
Gestion d'actifs	221	229	219	244	241	214	210	114
Asie ²⁾	170	134	80	125	164	133	133	121
Organisation internationale	253	(10)	(37)	(3)	94	(8)	(19)	(137)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	681	595	623	580	567	706	669	207
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
Canada	268	243	237	245	251	245	295	232
États-Unis ²⁾	135	110	150	121	139	125	129	95
Gestion d'actifs	251	245	227	227	251	216	231	226
Asie ²⁾	138	147	122	140	110	145	128	111
Organisation internationale	17	(6)	(19)	(15)	(21)	(2)	(13)	(23)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	809	739	717	718	730	729	770	641

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons transféré notre Division International des États-Unis à l'Asie, et les chiffres correspondants de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Deuxième trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 595 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en baisse de 111 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 739 M\$, en hausse de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et des avantages liés aux éléments fiscaux, principalement aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, par la diminution des profits liés aux affaires nouvelles à la Division International en Asie et par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente aux États-Unis.

Premier trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 623 M\$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 46 M\$ par rapport au premier trimestre de 2018, tandis que le bénéfice net sous-jacent a diminué de 53 M\$ pour s'établir à 717 M\$. Cette variation est principalement attribuable aux intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation pour le premier trimestre de 2018 et aux résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les profits tirés des activités de placement, par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats.

Quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 580 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2017, ce qui tient compte de la charge de 251 M\$ en 2017 liée à la Tax Cuts and Jobs Act des États-Unis, de l'incidence favorable des autres ajustements et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté par rapport à 2017 pour se chiffrer à 718 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges découlant de la gestion continue des dépenses et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative et des autres résultats, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

Troisième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 567 M\$ au troisième trimestre de 2018, ce qui tient compte des modifications défavorables de 269 M\$ des hypothèses et mesures de la direction par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 730 M\$, principalement en raison de la solide croissance des affaires, de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et de la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires, partiellement contrebalancées par les pressions exercées par les affaires nouvelles.

Deuxième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 706 M\$ au deuxième trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation favorable de 82 M\$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 729 M\$, principalement en raison de la forte croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les charges, par les résultats enregistrés au chapitre du crédit et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Premier trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 669 M\$ au premier trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation défavorable de 79 M\$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 770 M\$, ce qui s'explique principalement par les intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, par la solide croissance des affaires, par la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, principalement contrebalancés par les résultats plus faibles enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances.

Quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 207 M\$ au quatrième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine, une charge de restructuration et l'incidence des taux d'intérêt par rapport au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 641 M\$, reflétant la croissance de nos affaires de gestion de patrimoine ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et la notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que dans nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019.

K. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs normes IFRS modifiées. De nouvelles normes IFRS ont également été publiées au cours de l'exercice. Nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui vient remplacer IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que ses interprétations connexes, de façon rétrospective modifiée le 1^{er} janvier 2019. L'adoption d'IFRS 16 a réduit nos bénéfices non distribués d'ouverture après impôt de 22 M\$ au 1^{er} janvier 2019. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019.

En 2017, une nouvelle norme comptable portant sur les contrats d'assurance, IFRS 17, a été publiée, et elle remplace la norme actuelle traitant des contrats d'assurance (IFRS 4, *Contrats d'assurance*). La date d'entrée en vigueur initiale de la norme était le 1^{er} janvier 2021. En juin 2019, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié aux fins de consultation publique un exposé-sondage dans lequel il propose des modifications ciblées d'IFRS 17. Dans le cadre de cet exposé-sondage, l'IASB a proposé de reporter la date d'entrée en vigueur de la norme d'une année pour la faire passer au 1^{er} janvier 2022, en plus de prolonger l'option de report d'IFRS 9, *Instruments financiers*, pour les assureurs jusqu'à cette même date. La période de commentaires relatifs aux modifications proposées se terminait le 25 septembre 2019, et l'IASB discutera des commentaires reçus avant de finaliser les modifications en 2020. Nous évaluerons l'incidence de ces modifications au moment où nous évaluerons l'incidence de la norme dans son ensemble sur nos états financiers ainsi que sur nos activités.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2019, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i) certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Bénéfice net déclaré	681	595	567	1 899	1 942
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	2	14	—	84	(20)
Incidence du risque de corrélation	7	6	5	3	(11)
Incidence des marchés des actions	9	20	5	87	(31)
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(104)	(99)	17	(325)	(48)
Incidence des variations des écarts de taux	4	(22)	(3)	(45)	20
Incidence des variations des écarts de swap	10	7	—	33	(22)
Incidence des taux d'intérêt	(90)	(114)	14	(337)	(50)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(8)	(3)	6	(5)	46
Incidence des marchés	(89)	(97)	25	(255)	(35)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	—	(20)	(166)	(31)	(168)
Autres ajustements :					
Certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	(5)	(5)	(1)	(9)	6
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(8)	(11)	(10)	(27)	(33)
Acquisitions, intégrations et restructurations	(26)	(11)	(11)	(44)	(57)
Total des autres ajustements	(39)	(27)	(22)	(80)	(84)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	809	739	730	2 265	2 229
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,15	1,00	0,93	3,19	3,18
Incidence des marchés (en dollars)	(0,16)	(0,16)	0,04	(0,42)	(0,06)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	—	(0,03)	(0,27)	(0,05)	(0,28)
Certaines couvertures du Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	(0,01)	(0,01)	—	(0,02)	0,01
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,05)	(0,05)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,04)	(0,02)	(0,02)	(0,07)	(0,10)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	—	—	(0,01)	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,37	1,24	1,20	3,81	3,66

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par notre Division International; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les souscriptions (retrées) brutes provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à un taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes, en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles, et il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC du Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Produits	9 616	10 146	5 998	31 154	18 817
Ajustement au titre du change	41	89	—	293	(32)
Ajustement au titre de la juste valeur	1 718	2 626	(1 304)	8 498	(3 257)
Ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada	(144)	(148)	(142)	(435)	(461)
Produits ajustés	8 001	7 579	7 444	22 798	22 567

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T3 18	2019	2018
Primes et versements	46 495	43 275	35 462	132 551	118 595
Ajustement au titre du change	432	840	—	1 871	(1 309)
Ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada	(144)	(148)	(142)	(435)	(461)
Primes et versements ajustés	46 207	42 583	35 604	131 115	120 365

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées par cette dernière. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières conformes aux normes IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

La note 7.A de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats.

Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie. Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T3 19	T2 19	T1 19	2019	2018
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt) ¹⁾	36	(27)	(6)	3	280
À déduire : titulaires de contrat avec participation ²⁾	2	–	–	2	526
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	34	(27)	(6)	1	(246)
À déduire : impôt	(50)	(7)	(1)	(58)	(85)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	84	(20)	(5)	59	(161)
À ajouter : mesures de la direction (après impôt) ³⁾	25	–	(6)	19	9
Autres (après impôt) ⁴⁾	(109)	–	–	(109)	(16)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{5), 6)}	–	(20)	(11)	(31)	(168)

¹⁾ La note 7.A de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats, tandis que les montants présentés dans le tableau ci-dessus représentent l'incidence sur le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation liée au montant présenté à la note 7.A de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 septembre 2019.

²⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

³⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.

⁴⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.

⁵⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

⁶⁾ Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; iv) les énoncés présentés à la rubrique H, « Gestion du risque – 1 – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt » du présent document; v) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vi) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2018 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les **risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; les **risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; les **risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; et les **risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Produits				
Primes				
Montant brut	5 370 \$	4 928 \$	15 400 \$	15 046 \$
À déduire : primes cédées	571	559	1 751	1 717
Primes nettes	4 799	4 369	13 649	13 329
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 467	1 414	4 330	4 166
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (note 5)	1 718	(1 304)	8 498	(3 257)
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	47	19	103	96
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	3 232	129	12 931	1 005
Produits tirés des honoraires (note 9)	1 585	1 500	4 574	4 483
Total des produits	9 616	5 998	31 154	18 817
Prestations et charges				
Montant brut des règlements et des prestations versés (note 7)	4 335	3 908	12 808	11 884
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 7)	2 510	(942)	10 418	(1 329)
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance (note 7)	208	234	68	189
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement (note 7)	14	(25)	56	(34)
Charges (recouvrements) de réassurance (note 8)	(525)	(476)	(1 536)	(1 523)
Commissions	590	574	1 740	1 736
Transfert net aux (des) fonds distincts (note 12)	(162)	(65)	(343)	(156)
Charges d'exploitation	1 714	1 563	5 079	4 807
Taxes sur primes	101	93	305	280
Charges d'intérêts	65	73	237	226
Total des prestations et charges	8 850	4 937	28 832	16 080
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	766	1 061	2 322	2 737
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 10)	10	184	188	485
Bénéfice net total (perte nette totale)	756	877	2 134	2 252
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle et aux titulaires de contrat avec participation (note 11)	52	286	164	239
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	704	591	1 970	2 013
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	23	24	71	71
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	681 \$	567 \$	1 899 \$	1 942 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :				
Dollar américain	1,32	1,31	1,33	1,29
Bénéfice (perte) par action (note 14)				
De base	1,15 \$	0,94 \$	3,20 \$	3,19 \$
Dilué(e)	1,15 \$	0,93 \$	3,19 \$	3,18 \$
Dividendes par action ordinaire	0,525 \$	0,475 \$	1,550 \$	1,405 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
(non audité, en millions de dollars canadiens)				
Bénéfice net total (perte nette totale)	756 \$	877 \$	2 134 \$	2 252 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Variation des profits (pertes) de change latent(e)s :				
Profits (pertes) latent(e)s	112	(315)	(427)	138
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente :				
Profits (pertes) latent(e)s	76	(76)	511	(302)
Reclassements en résultat net	(37)	(12)	(72)	(69)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie :				
Profits (pertes) latent(e)s	22	(2)	43	2
Reclassements en résultat net	(16)	—	(28)	(6)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées :				
Profits (pertes) latent(e)s	1	(72)	5	(96)
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	158	(477)	32	(333)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	1	11	(99)	100
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	1	11	(99)	100
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	159	(466)	(67)	(233)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	915	411	2 067	2 019
À déduire : bénéfice global (perte globale) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle et aux titulaires de contrat avec participation (note 11)	52	285	162	241
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux actionnaires	863 \$	126 \$	1 905 \$	1 778 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT INCLUS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
(non audité, en millions de dollars canadiens)				
Économie (charge) d'impôt sur le résultat :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Profits/pertes de change latent(e)s	— \$	(56)\$	— \$	(56)\$
Profits/pertes latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	(18)	18	(120)	56
Reclassements en résultat net liés aux actifs disponibles à la vente	10	6	26	26
Profits/pertes latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(4)	—	(12)	(1)
Reclassements en résultat net liés aux couvertures de flux de trésorerie	3	—	7	2
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	(9)	(32)	(99)	27
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	2	(5)	39	(29)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	2	(5)	39	(29)
Total de l'économie (de la charge) d'impôt sur le résultat incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(7)\$	(37)\$	(60)\$	(2)\$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, en millions de dollars canadiens)

Au 30 septembre
2019

Au 31 décembre
2018

Actif

Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme (note 5)	8 647 \$	9 506 \$
Titres de créance (note 5)	82 167	74 443
Titres de capitaux propres (note 5)	4 925	4 634
Prêts hypothécaires et autres prêts	48 125	46 822
Actifs dérivés	2 193	1 112
Autres placements (note 5)	5 325	4 830
Avances sur contrats	3 216	3 222
Immeubles de placement (note 5)	7 335	7 157
Placements	161 933	151 726
Autres actifs	4 899	4 498
Actifs au titre des cessions de réassurance (note 7)	4 059	4 141
Actifs d'impôt différé	1 431	1 209
Immobilisations incorporelles	2 015	1 779
Goodwill	5 869	5 412
Total de l'actif du fonds général	180 206	168 765
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 12)	112 806	103 062
Total de l'actif	293 012 \$	271 827 \$

Passif et capitaux propres

Passif

Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 7)	130 870 \$	121 923 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement (note 7)	3 121	3 164
Passifs dérivés	2 352	2 295
Passifs d'impôt différé	397	322
Autres passifs	14 730	12 153
Déventures de premier rang	1 000	1 299
Titres de créance subordonnés	3 538	3 039
Total du passif du fonds général	156 008	144 195
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 12)	106 404	96 663
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 12)	6 402	6 399
Total du passif	268 814 \$	247 257 \$

Capitaux propres

Capital social émis et surplus d'apport	10 613 \$	10 749 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	12 540	12 957
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	23 153	23 706
Participation ne donnant pas le contrôle	20	—
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	1 025	864
Total des capitaux propres	24 198 \$	24 570 \$
Total du passif et des capitaux propres	293 012 \$	271 827 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :

Dollar américain

1,32

1,36

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration le 6 novembre 2019.



Dean A. Connor

Président et chef de la direction



Sara Grootwassink Lewis

Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018
(non audité, en millions de dollars canadiens)		
Actionnaires :		
Actions privilégiées		
Solde, au début et à la fin	2 257 \$	2 257 \$
Actions ordinaires (note 11)		
Solde, au début	8 419	8 582
Options sur actions exercées	22	16
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(158)	(109)
Actions ordinaires émises à titre de contrepartie pour l'acquisition d'une entreprise	—	4
Solde, à la fin	8 283	8 493
Surplus d'apport		
Solde, au début	73	72
Paiements fondés sur des actions	4	3
Options sur actions exercées	(4)	(3)
Solde, à la fin	73	72
Bénéfices non distribués		
Solde, au début, selon la présentation antérieure	11 267	10 305
Ajustement découlant d'un changement de méthode comptable (note 2)	(22)	(44)
Solde, au début, compte tenu du changement de méthode comptable	11 245	10 261
Bénéfice net (perte nette)	1 970	2 013
Dividendes sur actions ordinaires	(920)	(853)
Dividendes sur actions privilégiées	(71)	(71)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 11)	(434)	(297)
Transfert depuis les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation (note 11)	—	89
Variations attribuables aux acquisitions (note 3)	(875)	—
Solde, à la fin	10 915	11 142
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt (note 15)		
Solde, au début	1 690	1 105
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période	(65)	(235)
Solde, à la fin	1 625	870
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, à la fin	23 153 \$	22 834 \$
Participation ne donnant pas le contrôle :		
Solde, au début	— \$	— \$
Variations attribuables aux acquisitions (note 3)	19	—
Bénéfice net (perte nette)	1	—
Total de la participation ne donnant pas le contrôle, à la fin	20 \$	— \$
Titulaires de contrat avec participation :		
Solde, au début	864 \$	650 \$
Bénéfice net (perte nette) (note 11)	163	239
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 15)	(2)	2
Transfert aux bénéfices non distribués (note 11)	—	(89)
Total des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, à la fin	1 025 \$	802 \$
Total des capitaux propres	24 198 \$	23 636 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
(non audité, en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	766 \$	1 061 \$	2 322 \$	2 737 \$
Ajustements :				
Charges d'intérêts liées aux activités de financement	61	62	189	185
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement	2 524	(967)	10 474	(1 363)
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	208	234	68	189
(Profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes et variations des taux de change touchant les placements	(1 765)	1 285	(8 601)	3 161
Cessions, échéances et remboursements de placements	11 637	13 643	42 708	46 751
Achats de placements	(13 713)	(14 084)	(46 046)	(48 602)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	(88)	(41)	(586)	(189)
Titrisation de prêts hypothécaires (note 5)	100	–	229	39
Autres activités d'exploitation	463	(75)	110	(957)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	193	1 118	867	1 951
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
(Achat net) vente nette d'immobilisations corporelles	(17)	(29)	(69)	(34)
Investissements dans/transactions avec des coentreprises et des entreprises associées	2	(10)	16	(13)
Dividendes reçus de coentreprises et d'entreprises associées	14	14	45	34
Acquisition, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (note 3) ¹⁾	(167)	–	(167)	–
Autres activités d'investissement	(44)	(32)	(129)	(134)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	(212)	(57)	(304)	(147)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts)	1	(8)	165	(29)
Émission de titres de créance subordonnés, déduction faite des frais d'émission	747	–	747	–
Remboursement de débentures de premier rang et de titres de créance subordonnés (note 11)	(300)	–	(550)	(400)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	5	3	18	13
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 11)	(192)	(200)	(592)	(406)
Dividendes payés sur les actions ordinaires et les actions privilegiées	(326)	(307)	(976)	(911)
Paieement d'obligations locatives	(33)	–	(93)	–
Charges d'intérêts payées	(78)	(75)	(192)	(208)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(176)	(587)	(1 473)	(1 941)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	35	(66)	(123)	48
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(160)	408	(1 033)	(89)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 321	5 459	7 194	5 956
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	6 161	5 867	6 161	5 867
Titres à court terme, à la fin	2 422	2 126	2 422	2 126
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin (note 5)	8 583 \$	7 993 \$	8 583 \$	7 993 \$

¹⁾ Comprend une contrepartie en trésorerie totale versée de 192 \$, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis de 25 \$.

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes annexes résumées

(Non audité, montants en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire. Tous les montants présentés en dollars américains sont exprimés en millions de dollars.)

1. Principales méthodes comptables

Description des activités

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la Bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). La FSL inc. et ses filiales sont désignées collectivement par les expressions « nous » ou « la Compagnie ».

Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée et adoptée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous avons utilisé des méthodes comptables qui correspondent aux méthodes comptables utilisées pour nos états financiers consolidés annuels de 2018, sauf en ce qui touche les exceptions décrites à la note 2 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus parallèlement à nos états financiers consolidés annuels de 2018 puisque les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les données contenues dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'IASB.

2. Changements de méthodes comptables

Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées adoptées en 2019

2.A IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), ainsi que ses interprétations connexes. IFRS 16 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir relativement aux contrats de location tant pour les preneurs que pour les bailleurs. Pour les preneurs, IFRS 16 vient éliminer le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de location-financement, et la norme exige que tous les contrats de location soient comptabilisés dans l'état de la situation financière, sauf pour certaines exceptions accordées par cette nouvelle norme. La comptabilisation demeure pour sa part essentiellement inchangée pour les bailleurs. Nous avons adopté IFRS 16 de façon rétrospective modifiée au 1^{er} janvier 2019, et nous avons comptabilisé les ajustements transitoires dans les bénéfices non distribués. Nos méthodes comptables conformes à IFRS 16 se présentent comme suit :

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à l'égard des contrats de location pour lesquels nous agissons à titre de preneurs à la date de début de ces contrats. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative ainsi que certains ajustements, et il est par la suite amorti de façon linéaire, et la dotation aux amortissements est incluse au titre de charge d'exploitation dans les états consolidés du résultat. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat de location en utilisant un taux d'actualisation fondé sur notre taux d'emprunt marginal. Le taux d'actualisation varie selon les contrats de location, et il est établi en fonction de plusieurs facteurs, notamment la durée et la monnaie du contrat de location. La durée d'un contrat de location comprend la durée non réalisable ainsi que la période optionnelle pour laquelle il est raisonnablement certain que nous exercerons ou que nous n'exercerons pas une option de prolongation ou de résiliation en tenant compte de divers facteurs contribuant à créer un avantage économique à le faire. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les intérêts sont imputés aux charges d'intérêts dans les états consolidés du résultat. Les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation sont réévalués lorsque des contrats de location sont modifiés.

En raison de l'adoption d'IFRS 16, nous avons comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation de 744 \$ et des obligations locatives de 880 \$, présentés aux postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement, dans nos états consolidés de la situation financière. L'adoption d'IFRS 16 ainsi que la décomptabilisation de soldes reportés de 105 \$ auparavant comptabilisés en vertu d'IAS 17 et l'incidence de l'impôt différé de 9 \$ ont réduit le solde d'ouverture des bénéfices non distribués après impôt de 22 \$ au 1^{er} janvier 2019.

Au moment de la transition à IFRS 16, nous avons appliqué des mesures de simplification afin d'utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée de contrats de location prévoyant des options de prolongement ou de résiliation. Notre taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à ces obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 se chiffrait à 3,3 %. L'écart entre les engagements liés aux contrats de location simple présentés dans nos états financiers consolidés annuels de 2018 et les obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 s'explique principalement par la valeur temps de l'argent.

2.B Autres

Les normes IFRS nouvelles et modifiées suivantes prennent effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et elles n'ont eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés intermédiaires.

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »), élaborée par l'IFRS Interpretations Committee. IFRIC 23 clarifie l'application des exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux, et elle exige que les entités établissent si les traitements fiscaux devraient être considérés dans leur ensemble ou individuellement. En outre, IFRIC 23 porte sur les hypothèses qu'une entité devrait formuler au sujet des contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, ainsi que sur la façon dont elle devrait tenir compte des changements dans les faits et circonstances. IFRIC 23 fournit également des indications sur la façon de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, en fonction de la probabilité qu'une autorité fiscale accepte un traitement fiscal incertain utilisé par une entité, ou qu'une entité se propose d'utiliser, dans sa déclaration de revenus. Nous avons adopté IFRIC 23 de façon rétrospective cumulative.

En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. Ces modifications précisent que les intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise à l'égard desquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée devraient être comptabilisés selon les exigences d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Ces modifications doivent être appliquées de façon rétrospective, sauf pour certaines exceptions. Étant donné que nous étions admissibles à l'approche du report d'IFRS 9 et que nous avons choisi d'appliquer cette approche, nous continuerons d'appliquer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), à l'égard des intérêts à long terme dans des entreprises associées ou des coentreprises touchées par ces modifications.

En décembre 2017, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2015-2017*, qui prévoit de légères modifications à quatre normes IFRS. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective.

En février 2018, l'IASB a publié *Modification, réduction ou liquidation d'un régime*, qui vient modifier IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). En vertu d'IAS 19, au moment où un régime de retraite à prestations déterminées est modifié, réduit ou liquidé, le passif ou l'actif net au titre des prestations déterminées doit être réévalué. Ces modifications exigent qu'une entité utilise les hypothèses mises à jour ayant servi à cette réévaluation lorsqu'elle détermine le coût des services rendus et les intérêts nets pour les périodes de présentation de l'information financière, suivant la modification du régime. Ces modifications s'appliqueront aux modifications, réductions ou liquidations de régimes qui auront lieu à compter du 1^{er} janvier 2019.

Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées publiées en 2019

En septembre 2019, l'IASB a publié un projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence, qui comprend des modifications à IFRS 9, à IAS 39 et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications clarifient le fait que les entités peuvent continuer à appliquer certaines exigences de comptabilité de couverture en supposant que le taux d'intérêt de référence sur lequel les flux de trésorerie couverts et les flux de trésorerie liés à l'instrument de couverture sont fondés ne sera pas modifié par la réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Nous évaluons actuellement l'incidence que l'adoption de ces modifications aura sur nos états financiers consolidés.

3. Acquisition

BentallGreenOak

Le 1^{er} juillet 2019, nous avons acquis une participation de 56 % dans BentallGreenOak (« BGO »), qui provenait d'une fusion du groupe de sociétés Bentall Kennedy (« Bentall Kennedy ») et de GreenOak Real Estate (« GreenOak »), une société de placements immobiliers d'envergure mondiale. Les anciens actionnaires de GreenOak détiennent la participation restante dans BGO. La contrepartie totale de 411 \$ comprend un montant en trésorerie d'environ 192 \$ ainsi que notre participation de 44 % dans Bentall Kennedy qui, évaluée en fonction des flux de trésorerie actualisés, représente une contrepartie de 219 \$. Les sociétés regroupées nous permettent d'ajouter une ampleur organisationnelle ainsi qu'une gamme complète de solutions, notamment des stratégies liées aux titres de capitaux propres et aux titres de créance immobiliers, aux capacités de notre gestionnaire de placements alternatifs, soit Gestion SLC.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis s'établit comme suit :

	Au 1 ^{er} juillet 2019
Immobilisations incorporelles	238 \$
Actif net	27
Passifs d'impôt différé	(48)
Total des actifs nets identifiables, à la juste valeur	217
Participation ne donnant pas le contrôle ¹⁾	(343)
Goodwill lié à l'acquisition	537
Contrepartie totale	411 \$

¹⁾ Nous avons choisi d'évaluer la participation ne donnant pas le contrôle à la juste valeur à l'égard de cette acquisition. La juste valeur a été établie en calculant la quote-part de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés à la participation ne donnant pas le contrôle. Les hypothèses importantes relatives à l'évaluation de la participation ne donnant pas le contrôle comprennent les flux de trésorerie futurs après impôt estimatifs attendus, ainsi qu'une évaluation du taux d'actualisation approprié.

Le calcul de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables est soumis à des améliorations, et il pourrait être ajusté de façon rétroactive afin de refléter de nouveaux renseignements obtenus à l'égard de faits et de circonstances existant à la date d'acquisition au cours de la période d'évaluation.

Cette transaction comporte deux autres composantes (les « autres composantes ») :

- A. Nous disposons d'une option nous permettant d'acquérir les actions en circulation restantes de BGO à compter de 2026 (l'« option d'achat »), tandis que les actionnaires minoritaires de BGO ont l'option de nous demander le rachat de leurs actions en 2027 (l'« option de vente »).
- B. En plus de notre participation de 56 % dans BGO, nous avons acquis les droits visant 75 % de la quote-part des anciens actionnaires de GreenOak dans le bénéfice de BGO pour la période allant de juillet 2019 à décembre 2027. La contrepartie devra être versée sous forme de paiements trimestriels au cours de cette période (les « paiements différés »).

La valeur actualisée de l'option de vente et des paiements différés est calculée en fonction de notre taux d'emprunt marginal, et les charges d'intérêts ultérieures constatées selon la méthode du taux d'intérêt effectif seront comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. Des révisions ultérieures du prix d'exercice payable attendu à l'égard de l'option de vente seront comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. Dans l'éventualité où l'option de vente expirerait sans avoir été utilisée ou serait annulée, la valeur comptable du passif financier connexe serait d'abord comptabilisée dans la participation ne donnant pas le contrôle, et le montant excédentaire, le cas échéant, serait comptabilisé dans les bénéfices non distribués. Si l'option d'achat est exercée, le passif lié aux autres composantes sera éteint et comptabilisé dans les bénéfices non distribués.

Les autres composantes sont des passifs financiers. Des montants de 951 \$ et de 467 \$ évalués à la valeur actualisée ont été initialement comptabilisés à l'égard de l'option de vente et des paiements différés, respectivement au poste Autres actifs, et la participation ne donnant pas le contrôle a été réduite d'un montant correspondant, limité au montant initialement comptabilisé au moment de l'acquisition de BGO. Les montants excédentaires ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués. En date de l'acquisition, l'incidence sur nos actifs, nos passifs et nos capitaux propres s'établissait comme suit:

Au 1 ^{er} juillet 2019	Achat d'actions	Autres composantes	Total
Contrepartie en trésorerie	(192)\$	– \$	(192)\$
Actif net	27	–	27
Immobilisations incorporelles	238	–	238
Goodwill ¹⁾	537	–	537
Total de l'actif	610 \$	– \$	610 \$
Passif d'impôt différé	(48)\$	– \$	(48)\$
Passif au titre de l'option de vente	–	(951)	(951)
Passif au titre des paiements différés	–	(467)	(467)
Total du passif	(48)\$	(1 418)\$	(1 466)\$
Participation ne donnant pas le contrôle – Bentall Kennedy	(171)\$ ²⁾	171 \$	– \$
Participation ne donnant pas le contrôle – GreenOak ³⁾	(343)	324	(19)
Bénéfices non distribués	(48) ²⁾	923	875
Total des capitaux propres	(562)\$	1 418 \$	856 \$

¹⁾ Le goodwill de 537 \$ reflète les relations avec la clientèle non contractuelles de GreenOak. Une tranche d'environ 285 \$ du goodwill est déductible d'impôt.

²⁾ Le montant total de 219 \$ représente la juste valeur de notre participation dans Bentall Kennedy transférée à titre de contrepartie.

³⁾ La tranche restante de 19 \$ représente des actifs précisément identifiables pour lesquels les risques et les avantages reviennent aux anciens actionnaires de GreenOak et sont distribués au moyen d'une classe distincte d'actions.

4. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Ces secteurs d'activité exercent leurs activités dans le domaine des services financiers et ils reflètent notre structure de gestion et notre information financière interne. Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni et des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités liées au portefeuille fermé de réassurance ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués à nos autres organisations.

Les produits de nos secteurs d'activité proviennent surtout des affaires liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'aux fonds communs de placement. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement des placements et du résultat sur le capital de l'Organisation internationale. Les opérations entre les secteurs sont réalisées dans des conditions de concurrence normale et les prix, établis en conséquence, comme c'est le cas pour les opérations avec des tiers.

Les charges de chaque secteur d'activité peuvent inclure des coûts directement engagés ou des services directement fournis au nom du secteur au niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'activité, nous avons recours à un cadre de communication de l'information à la direction qui utilise des hypothèses, des jugements et des méthodes pour attribuer les coûts généraux et les charges indirectes à nos secteurs d'activité.

Les opérations intersectorielles se composent principalement de conventions de financement interne évaluées à la juste valeur en cours au moment de leur négociation, tandis que les produits intersectoriels tirés des placements se composent principalement d'intérêts versés par les États-Unis à l'Organisation internationale. Pour leur part, les produits intersectoriels tirés des honoraires se composent principalement d'honoraires de gestion d'actifs versés à Gestion d'actifs par le Canada et l'Organisation internationale, ainsi que d'honoraires liés à la distribution de produits versés par Gestion d'actifs à l'Asie. Les opérations intersectorielles sont présentées dans la colonne Ajustements de consolidation des tableaux qui suivent.

Les résultats par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018 s'établissent comme suit :

	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
2019							
Montant brut des primes :							
Rentes	584 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$	– \$	589 \$
Assurance-vie	1 203	389	–	693	23	–	2 308
Assurance-maladie	1 403	1 059	–	7	4	–	2 473
Montant brut total des primes	3 190	1 448	–	700	32	–	5 370
À déduire : primes cédées	357	155	–	54	5	–	571
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	1 171	898	20	688	462	(7)	3 232
Produits tirés des honoraires	328	21	1 099	134	37	(34)	1 585
Total des produits	4 332	2 212	1 119	1 468	526	(41)	9 616
À déduire :							
Total des prestations et charges	4 088	2 446	824	1 270	263	(41)	8 850
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(15)	(48)	73	13	(13)	–	10
Bénéfice net total (perte nette totale)	259 \$	(186)\$	222 \$	185 \$	276 \$	– \$	756 \$
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la participation ne donnant pas le contrôle et aux titulaires de contrat avec participation	36	–	1	15	–	–	52
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	223 \$	(186)\$	221 \$	170 \$	276 \$	– \$	704 \$
2018							
Montant brut des primes :							
Rentes	608 \$	– \$	– \$	– \$	5 \$	– \$	613 \$
Assurance-vie	1 129	404	–	458	24	–	2 015
Assurance-maladie	1 335	955	–	6	4	–	2 300
Montant brut total des primes	3 072	1 359	–	464	33	–	4 928
À déduire : primes cédées	350	145	–	57	7	–	559
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	(53)	159	9	72	(50)	(8)	129
Produits tirés des honoraires	305	19	1 041	130	36	(31)	1 500
Total des produits	2 974	1 392	1 050	609	12	(39)	5 998
À déduire :							
Total des prestations et charges	2 183	1 733	731	426	(97)	(39)	4 937
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	176	(75)	78	14	(9)	–	184
Bénéfice net total (perte nette totale)	615 \$	(266)\$	241 \$	169 \$	118 \$	– \$	877 \$
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la participation ne donnant pas le contrôle et aux titulaires de contrat avec participation	280	1	–	5	–	–	286
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	335 \$	(267)\$	241 \$	164 \$	118 \$	– \$	591 \$

Les résultats par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018 s'établissent comme suit :

	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
2019							
Montant brut des primes :							
Rentes	1 371 \$	1 \$	– \$	– \$	18 \$	– \$	1 390 \$
Assurance-vie	3 728	1 197	–	1 599	68	–	6 592
Assurance-maladie	4 220	3 161	–	25	12	–	7 418
Montant brut total des primes	9 319	4 359	–	1 624	98	–	15 400
À déduire : primes cédées	1 100	480	–	156	15	–	1 751
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	6 510	2 722	67	2 557	1 095	(20)	12 931
Produits tirés des honoraires	959	65	3 151	393	109	(103)	4 574
Total des produits	15 688	6 666	3 218	4 418	1 287	(123)	31 154
À déduire :							
Total des prestations et charges	14 971	6 644	2 355	3 971	1 014	(123)	28 832
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(35)	(5)	193	39	(4)	–	188
Bénéfice net total (perte nette totale)	752 \$	27 \$	670 \$	408 \$	277 \$	– \$	2 134 \$
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la participation ne donnant pas le contrôle et aux titulaires de contrat avec participation	144	(5)	1	24	–	–	164
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	608 \$	32 \$	669 \$	384 \$	277 \$	– \$	1 970 \$
2018							
Montant brut des primes :							
Rentes	1 936 \$	– \$	– \$	– \$	16 \$	– \$	1 952 \$
Assurance-vie	3 461	1 213	–	1 550	70	–	6 294
Assurance-maladie	3 969	2 800	–	21	10	–	6 800
Montant brut total des primes	9 366	4 013	–	1 571	96	–	15 046
À déduire : primes cédées	1 108	429	–	163	17	–	1 717
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	1 369	(99)	10	(246)	(9)	(20)	1 005
Produits tirés des honoraires	907	52	3 111	393	115	(95)	4 483
Total des produits	10 534	3 537	3 121	1 555	185	(115)	18 817
À déduire :							
Total des prestations et charges	9 127	3 683	2 241	1 081	63	(115)	16 080
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	294	(45)	215	37	(16)	–	485
Bénéfice net total (perte nette totale)	1 113 \$	(101)\$	665 \$	437 \$	138 \$	– \$	2 252 \$
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la participation ne donnant pas le contrôle et aux titulaires de contrat avec participation	267	(35)	–	7	–	–	239
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	846 \$	(66)\$	665 \$	430 \$	138 \$	– \$	2 013 \$

5. Total des placements et produits nets tirés des placements connexes

5.A Classement des actifs

La valeur comptable des titres de créance, des titres de capitaux propres et des autres placements présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière s'établit comme suit :

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹⁾	Total
Au 30 septembre 2019				
Titres de créance	67 744 \$	14 423 \$	– \$	82 167 \$
Titres de capitaux propres	4 505 \$	420 \$	– \$	4 925 \$
Autres placements	3 052 \$	743 \$	1 530 \$	5 325 \$
Au 31 décembre 2018				
Titres de créance	61 402 \$	13 041 \$	– \$	74 443 \$
Titres de capitaux propres	4 014 \$	620 \$	– \$	4 634 \$
Autres placements	2 701 \$	621 \$	1 508 \$	4 830 \$

¹⁾ La colonne Autres regroupe principalement les placements comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

5.B Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs

Les variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés intermédiaires du résultat net s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Variation de la juste valeur :				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	1 \$	(1)\$	(2)\$	3 \$
Titres de créance	1 726	(1 205)	6 764	(3 011)
Titres de capitaux propres	48	(26)	555	10
Placements dérivés	(117)	8	1 236	(709)
Autres placements	24	(2)	71	39
Total de la variation de la valeur d'actifs et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	1 682	(1 226)	8 624	(3 668)
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	59	92	256	329
Profits (pertes) de change ¹⁾	(23)	(170)	(382)	54
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les immobilisations corporelles ²⁾	–	–	–	28
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	1 718 \$	(1 304)\$	8 498 \$	(3 257)\$

¹⁾ Principalement attribuables à la conversion des actifs disponibles à la vente et des prêts hypothécaires et autres prêts libellés en monnaies étrangères. Les montants compensatoires liés aux dérivés de change sont inclus dans la variation de la juste valeur des instruments dérivés.

²⁾ En 2018, un bien situé à Waterloo, en Ontario, a fait l'objet d'une cession-bail. La transaction répondait aux critères d'une vente et d'un contrat de location simple et, par conséquent, nous avons comptabilisé un profit de 28 \$.

5.C Perte de valeur des actifs disponibles à la vente

Nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 2 \$ et de 36 \$ relativement à des actifs disponibles à la vente pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, respectivement (3 \$ et 8 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, respectivement).

5.D Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets et les titres à court terme présentés dans nos tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018	Au 30 septembre 2018
Trésorerie	1 684 \$	2 089 \$	1 776 \$
Équivalents de trésorerie	4 541	5 209	4 294
Titres à court terme	2 422	2 208	2 126
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 647	9 506	8 196
À déduire : découverts bancaires comptabilisés dans les autres passifs	64	104	203
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme	8 583 \$	9 402 \$	7 993 \$

5.E Titrisation de prêts hypothécaires

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux assurés à taux fixe comme expliqué à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2018.

La valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires titrisés s'établissaient à 1 541 \$ et à 1 566 \$, respectivement, au 30 septembre 2019 (1 328 \$ et 1 318 \$, respectivement, au 31 décembre 2018). La valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes s'établissaient à 1 682 \$ et à 1 722 \$, respectivement, au 30 septembre 2019 (1 453 \$ et 1 446 \$, respectivement, au 31 décembre 2018). La valeur comptable des titres adossés à des créances du compte de réinvestissement du capital s'établissait à 130 \$ et à 124 \$ au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, respectivement. Le compte de réinvestissement du capital ne comprenait pas de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires est calculée selon les méthodes et les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2018. La juste valeur de ces passifs était classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018.

5.F Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2018 pour avoir des précisions sur les méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que de l'information sur les données d'entrée non observables, les sensibilités et les processus d'évaluation des actifs de niveau 3.

5.F.i Hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux suivants présentent nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente selon leur niveau de hiérarchie.

	Au 30 septembre 2019				Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 103 \$	544 \$	– \$	8 647 \$	8 926 \$	580 \$	– \$	9 506 \$
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	1 522	65 913	309	67 744	1 253	59 776	373	61 402
Titres de créance – disponibles à la vente	1 476	12 897	50	14 423	1 513	11 485	43	13 041
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	1 924	2 393	188	4 505	1 967	1 845	202	4 014
Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	234	151	35	420	398	186	36	620
Actifs dérivés	17	2 176	–	2 193	27	1 085	–	1 112
Autres placements	1 056	274	2 465	3 795	898	183	2 241	3 322
Immeubles de placement	–	–	7 335	7 335	–	–	7 157	7 157
Total des placements	14 332 \$	84 348 \$	10 382 \$	109 062 \$	14 982 \$	75 140 \$	10 052 \$	100 174 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	25 713	85 370	1 723	112 806	24 705	76 761	1 596	103 062
Total des actifs évalués à la juste valeur	40 045 \$	169 718 \$	12 105 \$	221 868 \$	39 687 \$	151 901 \$	11 648 \$	203 236 \$
Passif								
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	– \$	2 \$	2 \$	– \$	– \$	3 \$	3 \$
Passifs dérivés	6	2 346	–	2 352	11	2 284	–	2 295
Autres passifs	–	–	1 425	1 425	–	–	–	–
Total des passifs évalués à la juste valeur	6 \$	2 346 \$	1 427 \$	3 779 \$	11 \$	2 284 \$	3 \$	2 298 \$

Au poste Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net sont regroupés les titres suivants :

	Au 30 septembre 2019				Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	– \$	3 780 \$	15 \$	3 795 \$	– \$	3 815 \$	15 \$	3 830 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	–	14 119	16	14 135	–	11 852	14	11 866
Gouvernements et organismes américains	1 522	136	1	1 659	1 253	125	2	1 380
Autres gouvernements étrangers	–	5 207	33	5 240	–	4 895	34	4 929
Sociétés	–	37 601	224	37 825	–	34 665	205	34 870
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	–	1 629	6	1 635	–	1 464	3	1 467
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	–	2 150	–	2 150	–	1 961	–	1 961
Titres garantis par des créances	–	145	–	145	–	143	–	143
Autres	–	1 146	14	1 160	–	856	100	956
Total des titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	1 522 \$	65 913 \$	309 \$	67 744 \$	1 253 \$	59 776 \$	373 \$	61 402 \$

Au poste Titres de créance – disponibles à la vente sont regroupés les titres suivants :

	Au 30 septembre 2019				Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	– \$	2 170 \$	– \$	2 170 \$	– \$	1 746 \$	– \$	1 746 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	–	1 191	–	1 191	–	1 199	–	1 199
Gouvernements et organismes américains	1 476	–	–	1 476	1 513	14	–	1 527
Autres gouvernements étrangers	–	734	1	735	–	716	1	717
Sociétés	–	5 718	49	5 767	–	4 971	42	5 013
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	–	859	–	859	–	766	–	766
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	–	535	–	535	–	386	–	386
Titres garantis par des créances	–	786	–	786	–	804	–	804
Autres	–	904	–	904	–	883	–	883
Total des titres de créance – disponibles à la vente	1 476 \$	12 897 \$	50 \$	14 423 \$	1 513 \$	11 485 \$	43 \$	13 041 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs et des passifs classés dans le niveau 3.

Pour les trimestres clos les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur	Autres passifs
30 septembre 2019										
Solde d'ouverture	306 \$	59 \$	192 \$	35 \$	2 295 \$	7 229 \$	10 116 \$	1 696 \$	11 812 \$	– \$
Acquisitions	–	–	–	–	13	–	13	–	13	1 418
Inclus dans le résultat net ^{(1), (2), (3)}	2	–	(2)	–	10	44	54	27	81	12
Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁽²⁾	–	–	–	(1)	(5)	–	(6)	–	(6)	–
Achats	25	4	–	–	175	66	270	28	298	–
Ventes/paiements	–	–	(3)	–	(29)	(16)	(48)	(19)	(67)	(16)
Règlements	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(2)	–
Transferts au niveau 3 ⁽⁴⁾	10	–	–	–	–	–	10	–	10	–
Transferts hors du niveau 3 ⁽⁴⁾	(33)	(13)	–	–	–	–	(46)	–	(46)	–
Conversion des monnaies étrangères ⁽⁵⁾	–	–	1	1	6	12	20	(8)	12	11
Solde de clôture	309 \$	50 \$	188 \$	35 \$	2 465 \$	7 335 \$	10 382 \$	1 723 \$	12 105 \$	1 425 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ⁽¹⁾	1 \$	– \$	(3)\$	– \$	10 \$	46 \$	54 \$	22 \$	76 \$	– \$
30 septembre 2018										
Solde d'ouverture	388 \$	130 \$	186 \$	33 \$	1 897 \$	7 337 \$	9 971 \$	1 360 \$	11 331 \$	– \$
Inclus dans le résultat net ^{(1), (2), (3)}	(5)	2	(2)	–	(6)	74	63	13	76	–
Inclus dans les autres éléments du résultat global ⁽²⁾	–	(5)	–	–	(2)	–	(7)	–	(7)	–
Achats	31	39	3	–	238	135	446	125	571	–
Ventes/paiements	(16)	–	–	–	(28)	(248)	(292)	(9)	(301)	–
Règlements	(1)	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(2)	–
Transferts au niveau 3 ⁽⁴⁾	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts hors du niveau 3 ⁽⁴⁾	(65)	(47)	–	–	–	–	(112)	(5)	(117)	–
Conversion des monnaies étrangères ⁽⁵⁾	(3)	(1)	(2)	1	(9)	(28)	(42)	(14)	(56)	–
Solde de clôture	329 \$	118 \$	185 \$	34 \$	2 090 \$	7 270 \$	10 026 \$	1 469 \$	11 495 \$	– \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ⁽¹⁾	(5)\$	– \$	(2)\$	– \$	(5)\$	46 \$	34 \$	12 \$	46 \$	– \$

Pour les périodes de neuf mois closes les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur	Autres passifs
30 septembre 2019										
Solde d'ouverture	373 \$	43 \$	202 \$	36 \$	2 241 \$	7 157 \$	10 052 \$	1 596 \$	11 648 \$	– \$
Acquisitions	–	–	–	–	13	–	13	–	13	1 418
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	11	–	(3)	(22)	(51)	199	134	49	183	12
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	–	4	–	1	4	–	9	–	9	–
Achats	70	31	4	22	366	520	1 013	145	1 158	–
Ventes/paiements	(11)	–	(8)	–	(90)	(487)	(596)	(37)	(633)	(16)
Règlements	(4)	–	–	–	–	–	(4)	(1)	(5)	–
Transferts au niveau 3 ⁴⁾	10	–	–	–	–	–	10	–	10	–
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(135)	(27)	(4)	–	–	–	(166)	–	(166)	–
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	(5)	(1)	(3)	(2)	(18)	(54)	(83)	(29)	(112)	11
Solde de clôture	309 \$	50 \$	188 \$	35 \$	2 465 \$	7 335 \$	10 382 \$	1 723 \$	12 105 \$	1 425 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	7 \$	– \$	(3)\$	– \$	(51)\$	220 \$	173 \$	30 \$	203 \$	– \$
30 septembre 2018										
Solde d'ouverture	417 \$	136 \$	167 \$	38 \$	1 721 \$	7 067 \$	9 546 \$	1 154 \$	10 700 \$	– \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	(13)	–	8	–	32	274	301	22	323	–
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	–	(5)	–	(6)	(8)	–	(19)	–	(19)	–
Achats	92	141	8	1	491	467	1 200	327	1 527	–
Ventes/paiements	(48)	–	–	(1)	(157)	(585)	(791)	(25)	(816)	–
Règlements	(14)	–	–	(1)	–	–	(15)	(1)	(16)	–
Transferts au niveau 3 ⁴⁾	11	13	–	1	–	–	25	4	29	–
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(117)	(167)	–	–	–	–	(284)	(5)	(289)	–
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	1	–	2	2	11	47	63	(7)	56	–
Solde de clôture	329 \$	118 \$	185 \$	34 \$	2 090 \$	7 270 \$	10 026 \$	1 469 \$	11 495 \$	– \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	(6)\$	– \$	9 \$	– \$	32 \$	261 \$	296 \$	17 \$	313 \$	– \$

- 1) Inclus dans le poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) de nos états consolidés intermédiaires du résultat net pour le total des placements évalués à la juste valeur.
- 2) Le calcul du total des profits et des pertes inclus dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les actifs ou les passifs qui ont été transférés au niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, le tableau ci-dessus présente la totalité de la variation de la juste valeur pour la période. Pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau ci-dessus.
- 3) Le poste Immeubles de placement inclus dans le résultat net comprend des variations de la juste valeur des immeubles de placement de 59 \$ et de 256 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, respectivement (92 \$ et 329 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, respectivement), déduction faite de l'amortissement des commissions de location et des avantages incitatifs liés à la prise à bail de 15 \$ et de 57 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, respectivement (18 \$ et 55 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, respectivement).
- 4) Les transferts au niveau 3 surviennent lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix des actifs et des passifs ne sont pas observables sur le marché et que, par conséquent, elles ne répondent plus aux définitions des niveaux 1 ou 2 à la date de clôture. Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2, et ils découlent donc principalement du fait que des données de marché observables sont disponibles à la date de clôture, nous libérant ainsi de l'obligation de nous fier à des données d'entrée non observables.
- 5) Le poste Conversion des monnaies étrangères a trait à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des actifs et des passifs de niveau 3 de filiales étrangères libellés dans la monnaie fonctionnelle de ces filiales.

6. Gestion du risque lié aux instruments financiers et du risque d'assurance

Nos politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance sont présentées aux notes 6 et 7, respectivement, de nos états financiers consolidés annuels de 2018.

Nos sensibilités au risque de marché lié aux instruments financiers sont décrites au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018 dans notre rapport de gestion. Le texte et les tableaux en grisé de la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion constituent l'information que nous présentons relativement aux sensibilités au risque de marché conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, et ils incluent une analyse de l'évaluation de ce risque ainsi que de nos objectifs, politiques et méthodes de gestion de ce risque. Par conséquent, le texte et les tableaux en grisé du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Nous avons recours à la réassurance pour limiter les pertes, réduire au minimum notre exposition aux risques importants et accroître notre capacité de croissance. Nos principes directeurs en matière de gestion du risque d'assurance précisent les pleins de conservation globaux ainsi que les normes et pratiques de gestion connexes qui sont appliquées pour atténuer notre exposition aux règlements importants. Les montants en excédent du plein de conservation approuvé par le conseil d'administration sont réassurés. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, nous avons mis à jour notre plein de conservation à l'égard de l'assurance sur une seule tête et sur deux têtes payable au premier décès pour la faire passer à 40 \$ (25 \$ en 2018) au Canada et à 40 \$ US (25 \$ US en 2018) à l'extérieur du Canada. Dans le cas de l'assurance-vie de survie, notre plein de conservation global est de 50 \$ (30 \$ en 2018) au Canada et de 50 \$ US (30 \$ US en 2018) à l'extérieur du Canada. Nous appliquons dans certains marchés et territoires des niveaux de conservation inférieurs au plein de conservation. Nous avons recours à la réassurance pour de nombreux produits dans la plupart de nos secteurs d'activité, et le placement est automatique pour certains portefeuilles d'assurance déterminés et facultatif pour les risques individuels assortis de certaines caractéristiques.

7. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et passifs relatifs aux contrats de placement

7.A Passifs relatifs aux contrats d'assurance

7.A.i Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance

Les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019			Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018		
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	120 696 \$	3 655 \$	117 041 \$	112 539 \$	3 671 \$	108 868 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	2 177	138	2 039	(1 074)	(120)	(954)
Soldes liés aux nouveaux contrats	745	30	715	551	24	527
Modifications des méthodes et hypothèses	(412)	(376)	(36)	(419)	(138)	(281)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	2 510	(208)	2 718	(942)	(234)	(708)
Fluctuations des taux de change	354	35	319	(968)	(54)	(914)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	123 560	3 482	120 078	110 629	3 383	107 246
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	7 310	577	6 733	6 851	554	6 297
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	130 870 \$	4 059 \$	126 811 \$	117 480 \$	3 937 \$	113 543 \$

	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019			Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	114 902 \$	3 653 \$	111 249 \$	111 091 \$	3 503 \$	107 588 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	8 731	205	8 526	(3 424)	(165)	(3 259)
Soldes liés aux nouveaux contrats	2 066	103	1 963	2 490	91	2 399
Modifications des méthodes et hypothèses	(379)	(376)	(3)	(395)	(115)	(280)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	10 418	(68)	10 486	(1 329)	(189)	(1 140)
Fluctuations des taux de change	(1 760)	(103)	(1 657)	867	69	798
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	123 560	3 482	120 078	110 629	3 383	107 246
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	7 310	577	6 733	6 851	554	6 297
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	130 870 \$	4 059 \$	126 811 \$	117 480 \$	3 937 \$	113 543 \$

7.A.ii Incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses

L'incidence des modifications apportées aux méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, s'établit comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019	Description
Mortalité/morbidité	(347)\$	(347)\$	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont l'incidence favorable des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni par l'Organisation internationale et par les Régimes collectifs de retraite au Canada.
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	99	103	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat dans tous les territoires. L'élément le plus important est la mise à jour défavorable sur le plan des déchéances à la Division International de l'Asie.
Charges	5	5	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges dans tous les territoires.
Rendement des placements	1	6	Mises à jour de diverses hypothèses liées aux placements dans l'ensemble de la Compagnie, partiellement contrebalancées par des mises à jour des taux de réinvestissement ultimes publiés.
Amélioration des modèles et autres	206	230	Améliorations diverses et modifications de méthodes dans l'ensemble des territoires. L'élément le plus important est le renforcement défavorable des provisions au titre de la réassurance au sein de la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis, partiellement contrebalancé par une modification favorable des provisions relatives aux comptes de contrats avec participation au Royaume-Uni et aux Philippines pour l'Asie.
Incidence totale	(36)\$	(3)\$	

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Description
Mortalité/morbidité	(319)\$	(320)\$	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité dans tous les territoires. Les éléments les plus importants sont les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par la Division International de l'Asie, par les Régimes collectifs de retraite du Canada et par le Royaume-Uni pour l'Organisation internationale.
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	564	563	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat dans tous les territoires. Les éléments les plus importants, qui ont tous eu une incidence défavorable, sont la modification des hypothèses relatives aux déchéances aux États-Unis et à la Division International de l'Asie.
Charges	17	12	Mises à jour visant à refléter les résultats enregistrés au chapitre des charges dans tous les territoires, notamment des mises à jour concernant l'assurance-vie avec participation au Canada.
Rendement des placements	(327)	(328)	Mises à jour de diverses hypothèses liées aux placements dans l'ensemble de la Compagnie, notamment des mises à jour concernant les comptes de contrats d'assurance-vie avec participation au Canada.
Amélioration des modèles et autres	(216)	(207)	Améliorations diverses et modifications de méthodes dans l'ensemble des territoires. L'élément le plus important est une modification favorable des provisions pour écarts défavorables à l'égard des contrats avec participation au Canada et aux États-Unis, partiellement contrebalancée par une modification des provisions au titre de la réassurance aux États-Unis.
Incidence totale	(281)\$	(280)\$	

7.B Passifs relatifs aux contrats de placement

7.B.i Variations des passifs relatifs aux contrats de placement

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement sans éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019		Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	2 \$	2 634 \$	3 \$	2 619 \$
Versements	—	74	—	124
Intérêts	—	15	—	13
Retraits	—	(118)	—	(126)
Honoraires	—	(1)	—	(1)
Autres	—	5	—	5
Fluctuations des taux de change	—	(1)	—	—
Soldes, à la fin	2 \$	2 608 \$	3 \$	2 634 \$

	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	3 \$	2 646 \$	3 \$	2 517 \$
Versements	—	255	—	370
Intérêts	—	43	—	39
Retraits	—	(347)	—	(301)
Honoraires	—	(4)	—	(6)
Autres	—	15	—	15
Fluctuations des taux de change	(1)	—	—	—
Soldes, à la fin	2 \$	2 608 \$	3 \$	2 634 \$

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement avec éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Soldes, au début	509 \$	547 \$	515 \$	562 \$
Variation des passifs relatifs aux contrats en vigueur	(1)	(38)	13	(73)
Fluctuations des taux de change	3	(9)	(17)	11
Soldes, à la fin	511 \$	500 \$	511 \$	500 \$

7.C Montant brut des règlements et des prestations versés

Le montant brut des règlements et des prestations versés s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Capitaux échus et rachats	661 \$	670 \$	2 088 \$	1 925 \$
Rentes	476	468	1 430	1 402
Règlements décès et invalidité	1 005	909	3 120	2 999
Règlements maladie	1 950	1 592	5 414	4 751
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	243	269	756	807
Total du montant brut des règlements et des prestations versés	4 335 \$	3 908 \$	12 808 \$	11 884 \$

8. (Charges) recouvrements de réassurance

Les (charges) recouvrements de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Recouvrement de règlements et prestations	483 \$	439 \$	1 416 \$	1 385 \$
Commissions	17	18	50	54
Ajustements des provisions	5	(1)	10	24
Charges d'exploitation et autres	20	20	60	60
(Charges) recouvrements de réassurance	525 \$	476 \$	1 536 \$	1 523 \$

9. Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires se détaillent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats d'assurance	255 \$	238 \$	737 \$	708 \$
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service :				
Honoraires liés à la distribution	210	211	609	631
Frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif	942	871	2 666	2 601
Honoraires relatifs aux services administratifs et autres	178	180	562	543
Total des produits tirés des honoraires	1 585 \$	1 500 \$	4 574 \$	4 483 \$

Les honoraires liés à la distribution et les frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif sont principalement gagnés par Gestion d'actifs, tandis que les honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires sont principalement gagnés au Canada. Les produits tirés des honoraires par secteur à présenter sont présentés à la note 4.

10. Impôts sur le résultat

Notre taux effectif d'impôt sur le résultat diffère du taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi comme suit :

	Pour les trimestres clos les				Pour les périodes de neuf mois closes les			
	30 septembre 2019		30 septembre 2018		30 septembre 2019		30 septembre 2018	
	%		%		%		%	
Bénéfice net total (perte nette totale)	756 \$		877 \$		2 134 \$		2 252 \$	
À ajouter : charge (économie) d'impôt sur le résultat	10		184		188		485	
Bénéfice net total (perte nette totale) avant impôt sur le résultat	766 \$		1 061 \$		2 322 \$		2 737 \$	
Impôt au taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi	203 \$	26,5	284 \$	26,8	615 \$	26,5	732 \$	26,8
Augmentation (diminution) du taux résultant de ce qui suit :								
Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers	(90)	(11,7)	(69)	(6,5)	(146)	(6,3)	(158)	(5,8)
Produits tirés des placements exonérés d'impôt	(32)	(4,2)	(40)	(3,8)	(178)	(7,7)	(98)	(3,6)
Ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal	(74)	(9,7)	5	0,5	(91)	(3,9)	(1)	–
(Économie) charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés	–	–	4	0,3	6	0,3	4	0,1
Modifications des taux d'imposition et autres modifications législatives	–	–	–	–	2	0,1	–	–
Autres	3	0,4	–	–	(20)	(0,9)	6	0,2
Total de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat et taux effectif d'impôt sur le résultat	10 \$	1,3	184 \$	17,3	188 \$	8,1	485 \$	17,7

Au deuxième trimestre de 2019, une réduction du taux d'imposition provincial des sociétés, qui est passé de 12 % à 8 %, a été adoptée en Alberta, au Canada. Par conséquent, notre taux d'imposition prévu par la loi a diminué, passant de 26,75 % (arrondi à 26,8 % dans le tableau ci-dessus) en 2018 à 26,5 % pour 2019 et les exercices à venir.

Les taux d'imposition prévus par la loi dans les autres territoires où nous exerçons nos activités varient de 0 % à 30 %, ce qui donne lieu à des écarts de taux d'imposition et de charge d'impôt correspondante par rapport au taux canadien d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi appliqué aux bénéfices enregistrés dans les territoires étrangers qui ne sont pas assujettis à l'impôt au Canada. En général, l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés se traduit par une augmentation de notre charge d'impôt sur le résultat, tandis que les bénéfices enregistrés dans des territoires fiscaux où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 26,5 % se traduisent par une diminution de notre charge d'impôt sur le résultat. Ces écarts sont présentés au poste Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers.

Les produits tirés des placements exonérés d'impôt comprennent des écarts de taux d'imposition liés à divers types de produits tirés des placements imposés à des taux moins élevés que notre taux d'imposition prévu par la loi, notamment les produits tirés des dividendes et les gains en capital réalisés au Canada. Les fluctuations des taux de change ainsi que les variations de la valeur de marché des biens immobiliers et d'autres placements pourraient avoir une incidence sur le montant de ces écarts de taux d'imposition.

Les ajustements relatifs aux périodes précédentes, y compris les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal, sont principalement liés à la résolution de questions d'ordre fiscal au Canada et à la finalisation des déclarations fiscales de l'exercice précédent au Canada et aux États-Unis pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, tandis qu'ils reflètent également la résolution d'audits fiscaux à la MFS et des modifications à la déclaration fiscale américaine de l'exercice précédent pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les ajustements étaient principalement liés à la finalisation des déclarations fiscales de l'exercice précédent au Canada et aux États-Unis, tandis qu'ils reflétaient également la résolution d'audits fiscaux au Canada et en Asie pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

(L'économie) la charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés reflète des pertes non comptabilisées en Asie.

Le poste Autres pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018 reflète principalement les retenues d'impôt à la source sur les distributions versées par nos filiales étrangères et l'économie liée aux participations dans nos coentreprises en Asie. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, le poste Autres reflète également la reprise de retenues d'impôt à la source pour lesquelles nous ne prévoyons plus de recevoir de paiement.

11. Gestion du capital

11.A Capital

Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Nous nous efforçons d'atteindre une structure de capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à l'entreprise, ainsi qu'au niveau de chaque organisation, en vertu de principes appropriés dans le territoire où elle est présente. Nous gérons le capital de toutes nos filiales étrangères en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles. Se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2018 pour plus de détails sur notre capital et notre gestion du capital.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Au 30 septembre 2019, le ratio du TSAV de la FSL inc. dépassait le ratio cible minimal établi par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc. au Canada, est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 septembre 2019, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF ainsi que la cible de surveillance établie par le BSIF pour les sociétés d'assurance-vie actives.

Aux États-Unis, la Sun Life du Canada exerce ses activités par l'entremise d'une succursale assujettie à la supervision des organismes de réglementation américains, et elle dépassait les niveaux nécessitant des mesures réglementaires au 30 septembre 2019. Par ailleurs, les autres filiales de la FSL inc. qui doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes maintenaient un niveau de capital supérieur aux exigences minimales locales au 30 septembre 2019.

Notre capital se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés et de certains autres titres de capital admissibles en tant que capital réglementaire.

11.B Opérations importantes sur les capitaux propres

11.B.i Actions ordinaires

Les variations relatives aux actions ordinaires émises et en circulation s'établissent comme suit :

	Pour les périodes de neuf mois closes les			
	30 septembre 2019		30 septembre 2018	
Actions ordinaires (en millions d'actions)	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde, au début	598,5	8 419 \$	610,5	8 582 \$
Options sur actions exercées	0,6	22	0,4	16
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(11,5)	(158)	(7,7) ¹⁾	(109)
Actions ordinaires émises à titre de contrepartie pour l'acquisition d'une entreprise	—	—	0,1	4
Solde, à la fin	587,6	8 283 \$	603,3	8 493 \$

¹⁾ 1,1 million d'actions ont été rachetées par l'entremise d'un programme de rachat d'actions de tiers en vertu d'une dispense, à escompte par rapport au cours en vigueur des actions ordinaires sur la Bourse de Toronto.

Le 14 août 2019, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat et l'annulation d'un maximum de 15 millions d'actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires ») entre le 14 août 2019 et le 13 août 2020 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019 »), et elle a mis en œuvre un plan de rachat automatique avec son courtier désigné afin de faciliter le rachat d'actions ordinaires dans le cadre de cette offre publique. En vertu de ce plan de rachat automatique, le courtier désigné de la FSL inc. peut racheter des actions ordinaires conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019, à des moments où la FSL inc. ne serait normalement pas active sur le marché en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restrictions sur les transactions qu'elle s'imposerait. La FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 14 août 2018, qu'elle a modifié avec prise d'effet le 14 mai 2019 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 »). En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018, la FSL inc. était autorisée à racheter et à annuler un maximum de 18 millions d'actions ordinaires entre le 14 août 2018 et le 13 août 2019. Le 14 août 2017, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat et l'annulation d'un maximum de 11,5 millions d'actions ordinaires de la FSL inc. entre le 14 août 2017 et le 13 août 2018 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2017 ») et, conjointement avec les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de 2018 et de 2019, les « offres publiques de rachat dans le cours normal des activités »).

En vertu de chacune des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation pouvaient (ou peuvent, dans le cas de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019) être rachetées par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés, ou encore par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières, à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la FSL inc. a racheté et annulé environ 11,4 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 52,01 \$ par action, pour un montant total de 592 \$, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 et de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019. Un nombre de 0,1 million d'actions additionnelles rachetées en 2018 ont été annulées en 2019. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, la FSL inc. a racheté et annulé environ 7,7 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 52,91 \$ par action, pour un montant total de 406 \$, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018. Le montant total payé pour le rachat d'actions est attribué aux actions ordinaires et aux bénéfices non distribués dans nos états consolidés des variations des capitaux propres. Le montant attribué aux actions ordinaires est fondé sur le coût moyen par action ordinaire, et les montants payés au-delà du coût moyen sont comptabilisés au poste Bénéfices non distribués.

11.B.ii Titres de créance de premier rang et subordonnés

Le 2 juillet 2019, les débentures non garanties de premier rang de série D à 5,70 % de la FSL inc. sont arrivées à échéance, et la FSL inc. a remboursé la totalité du montant en capital de 300 \$ de ces débentures, ainsi que la totalité des intérêts courus et impayés sur celles-ci.

Le 13 mai 2019, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2014-1 à taux variable différé de 2,77 % en circulation, représentant un capital de 250 \$, conformément aux modalités de rachat liées à ces débentures.

Le 7 août 2019, la FSL inc. a émis des débentures non garanties subordonnées de série 2019-1 à taux variable différé de 2,38 % arrivant à échéance en 2029 d'un capital de 750 \$. La FSL inc. prévoit d'utiliser un montant équivalent au produit net de ce placement pour financer ou refinancer, en totalité ou en partie, des actifs nouveaux ou existants admissibles, selon leur définition aux termes du Cadre des obligations durables de la Sun Life.

11.C Capitaux de lancement du compte des contrats avec participation

Au premier trimestre de 2018, avec l'approbation du BSIF, les capitaux de lancement, ainsi que les intérêts cumulés depuis la démutualisation, ont été transférés du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires. Le transfert des capitaux de lancement a été comptabilisé dans nos états consolidés des variations des capitaux propres comme un transfert depuis les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation totalisant 89 \$, soit 50 \$ pour le Canada et 39 \$ (30 \$ US) pour les États-Unis. Le transfert des intérêts sur les capitaux de lancement a pour sa part été inclus à titre de réduction du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et d'augmentation du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires totalisant 110 \$, avant et après impôt, soit 75 \$ pour le Canada et 35 \$ (28 \$ US) pour les États-Unis. Au moment de la démutualisation, le BSIF a exigé que les actionnaires transfèrent les capitaux de lancement vers le compte des contrats avec participation afin de soutenir les contrats d'assurance avec participation vendus après la démutualisation. Il était prévu qu'avec le temps, les capitaux de lancement ne seraient plus nécessaires, et que ceux-ci, ainsi que les intérêts cumulés, seraient retournés aux actionnaires, sous réserve de l'approbation du BSIF. Le transfert n'a pas eu d'incidence sur les exigences réglementaires en matière de capital, et il n'aura pas d'incidence défavorable sur les participations ou sur la sécurité des avantages des titulaires de contrat avec participation.

12. Fonds distincts

12.A Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

La valeur comptable des placements détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établit comme suit :

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Unités de fonds distincts et parts de fonds communs de placement	98 243 \$	89 049 \$
Titres de capitaux propres	10 227	9 771
Titres de créance	3 821	3 448
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	618	711
Immeubles de placement	384	400
Prêts hypothécaires	23	23
Autres actifs	133	156
Total de l'actif	113 449 \$	103 558 \$
À déduire : passifs découlant des activités de placement	643	496
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	112 806 \$	103 062 \$

12.B Variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

Les variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établissent comme suit :

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Pour les trimestres clos les				
Soldes, au début	105 168 \$	101 496 \$	6 516 \$	7 196 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	2 486	2 671	19	21
Transfert net (au) du fonds général	(162)	(65)	—	—
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	1 231	(56)	100	(105)
Autres produits tirés des placements	656	603	33	49
Total des ajouts	4 211 \$	3 153 \$	152 \$	(35) \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	2 526	2 512	141	138
Frais de gestion	272	254	14	13
Impôts et autres charges	91	67	3	2
Fluctuations des taux de change	86	316	108	210
Total des déductions	2 975 \$	3 149 \$	266 \$	363 \$
Augmentation (diminution) nette	1 236	4	(114)	(398)
Soldes, à la fin	106 404 \$	101 500 \$	6 402 \$	6 798 \$

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Pour les périodes de neuf mois closes les				
Soldes, au début	96 663 \$	99 121 \$	6 399 \$	7 271 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	8 379	8 727	62	63
Transfert net (au) du fonds général	(343)	(156)	—	—
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	10 859	1 558	728	(119)
Autres produits tirés des placements	1 219	1 171	116	146
Total des ajouts	20 114 \$	11 300 \$	906 \$	90 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	8 845	7 803	453	469
Frais de gestion	777	754	40	44
Impôts et autres charges	278	202	12	4
Fluctuations des taux de change	473	162	398	46
Total des déductions	10 373 \$	8 921 \$	903 \$	563 \$
Augmentation (diminution) nette	9 741	2 379	3	(473)
Soldes, à la fin	106 404 \$	101 500 \$	6 402 \$	6 798 \$

13. Engagements, garanties et éventualités

Garanties à l'égard d'actions privilégiées et de débentures subordonnées de la Sun Life du Canada

La FSL inc. a fourni une garantie à l'égard des débentures subordonnées à 6,30 % représentant un capital de 150 \$ et venant à échéance en 2028 émises par la Sun Life du Canada. Les réclamations en vertu de cette garantie ont égalité de rang avec toutes les autres dettes subordonnées de la FSL inc. La FSL inc. a également fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions privilégiées émises de temps à autre par la Sun Life du Canada, autres que les actions privilégiées détenues par la FSL inc. et ses sociétés liées. La Sun Life du Canada n'a aucune action privilégiée en circulation couverte par cette garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life du Canada a le droit de se prévaloir d'une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

On trouvera ci-dessous des tableaux de consolidation pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada (consolidée).

Pour les trimestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 septembre 2019					
Produits	53 \$	7 707 \$	2 387 \$	(531)\$	9 616 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	704 \$	577 \$	104 \$	(681)\$	704 \$
30 septembre 2018					
Produits	91 \$	4 872 \$	1 113 \$	(78)\$	5 998 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	591 \$	719 \$	(177)\$	(542)\$	591 \$
Pour les périodes de neuf mois closes les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 septembre 2019					
Produits	160 \$	26 978 \$	5 718 \$	(1 702)\$	31 154 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1 970 \$	1 347 \$	560 \$	(1 907)\$	1 970 \$
30 septembre 2018					
Produits	276 \$	15 523 \$	3 058 \$	(40)\$	18 817 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	2 013 \$	1 701 \$	159 \$	(1 860)\$	2 013 \$

	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
Au 30 septembre 2019					
Placements	23 504 \$	153 229 \$	8 365 \$	(23 165)\$	161 933 \$
Total des autres actifs du fonds général	4 468 \$	24 106 \$	12 127 \$	(22 428)\$	18 273 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	– \$	112 753 \$	53 \$	– \$	112 806 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	– \$	130 964 \$	10 359 \$	(10 453)\$	130 870 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	3 121 \$	– \$	– \$	3 121 \$
Total des autres passifs du fonds général	4 818 \$	24 852 \$	7 625 \$	(15 278)\$	22 017 \$
Au 31 décembre 2018					
Placements	24 255 \$	143 040 \$	6 991 \$	(22 560)\$	151 726 \$
Total des autres actifs du fonds général	4 088 \$	21 958 \$	10 389 \$	(19 396)\$	17 039 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	– \$	103 014 \$	48 \$	– \$	103 062 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	– \$	122 066 \$	8 534 \$	(8 677)\$	121 923 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	– \$	3 164 \$	– \$	– \$	3 164 \$
Total des autres passifs du fonds général	4 636 \$	21 801 \$	5 972 \$	(13 301)\$	19 108 \$

14. Bénéfice (perte) par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) et le nombre moyen pondéré d'actions utilisés pour déterminer le bénéfice par action s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018	30 septembre 2019	30 septembre 2018
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires aux fins du calcul du bénéfice de base par action	681 \$	567 \$	1 899 \$	1 942 \$
À ajouter : augmentation du bénéfice attribuable aux instruments convertibles ¹⁾	3	3	8	8
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	684 \$	570 \$	1 907 \$	1 950 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice de base par action (en millions)	590	606	593	608
À ajouter : incidence dilutive des options sur actions ²⁾ (en millions)	1	1	1	1
À ajouter : incidence dilutive des instruments convertibles ¹⁾ (en millions)	4	4	4	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en millions)	595	611	598	613
Bénéfice (perte) de base par action	1,15 \$	0,94 \$	3,20 \$	3,19 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	1,15 \$	0,93 \$	3,19 \$	3,18 \$

¹⁾ Les instruments convertibles sont les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs ») de série B émis par la Fiducie de capital Sun Life.

²⁾ Exclut l'incidence de 1 million d'options sur actions pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 étant donné que ces options sur actions étaient antidilutives pour ces périodes (1 million pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018).

15. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Les variations du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt, s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019			Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018		
	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)			
	Solde, au début	Solde, à la fin	Solde, au début	Solde, à la fin	Solde, au début	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :						
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	1 384 \$	112 \$	1 496 \$	1 465 \$	(315)\$	1 150 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	344	39	383	63	(88)	(25)
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(12)	6	(6)	(13)	(2)	(15)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	(20)	1	(19)	(55)	(72)	(127)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :						
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(363)	1	(362)	(258)	11	(247)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	–	145	145	–	145
Total	1 478 \$	159 \$	1 637 \$	1 347 \$	(466)\$	881 \$
Total attribuable aux éléments suivants :						
Titulaires de contrat avec participation	12 \$	– \$	12 \$	12 \$	(1)\$	11 \$
Actionnaires	1 466	159	1 625	1 335	(465)	870
Total	1 478 \$	159 \$	1 637 \$	1 347 \$	(466)\$	881 \$

	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019			Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018		
	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)			Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
	Solde, au début	Solde, à la fin		Solde, au début	Solde, à la fin	
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :						
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	1 923 \$	(427)\$	1 496 \$	1 012 \$	138 \$	1 150 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	(56)	439	383	346	(371)	(25)
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(21)	15	(6)	(11)	(4)	(15)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	(24)	5	(19)	(31)	(96)	(127)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :						
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(263)	(99)	(362)	(347)	100	(247)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	–	145	145	–	145
Total	1 704 \$	(67)\$	1 637 \$	1 114 \$	(233)\$	881 \$
Total attribuable aux éléments suivants :						
Titulaires de contrat avec participation	14 \$	(2)\$	12 \$	9 \$	2 \$	11 \$
Actionnaires	1 690	(65)	1 625	1 105	(235)	870
Total	1 704 \$	(67)\$	1 637 \$	1 114 \$	(233)\$	881 \$

16. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Nous sommes régulièrement appelés à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites judiciaires pour lesquelles nous sommes la partie défenderesse ont généralement trait à nos activités à titre de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, d'investisseur et de conseiller en placements, et d'employeur. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie, notamment des organismes de réglementation chargés des valeurs mobilières et de l'assurance des provinces au Canada et des États aux États-Unis, et les autorités gouvernementales procèdent, de temps à autre, à des demandes d'informations ou à des examens ou enquêtes à l'égard de notre conformité avec les lois sur l'assurance et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois.

Les provisions liées aux procédures judiciaires visant des contrats d'assurance, comme pour les réclamations d'assurance-invalidité et d'assurance-vie et les coûts des litiges, sont incluses dans le poste Passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui est présenté dans nos états consolidés de la situation financière. Les autres provisions sont inscrites ailleurs qu'aux Passifs relatifs aux contrats d'assurance lorsque, de l'avis de la direction, il est à la fois probable qu'un paiement sera exigé et possible de procéder à une estimation fiable du montant de cette obligation. La direction examine régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures judiciaires et exerce son jugement afin de les résoudre d'une manière qu'elle considère au mieux de nos intérêts.

Deux demandes de recours collectif ont été déposées contre la Sun Life du Canada relativement à des pratiques de vente liées à des contrats individuels établis par La Métropolitaine, compagnie d'assurance vie (« La Métropolitaine ») et à leur administration. Ces contrats avaient été pris en charge par Clarica lorsque celle-ci a acquis la majorité des activités canadiennes de La Métropolitaine en 1998, et ils ont été pris en charge par la suite par la Sun Life du Canada suivant sa fusion avec Clarica. Une des poursuites (Fehr et autres contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) a été déposée en Ontario, tandis que l'autre (Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) a été déposée en Colombie-Britannique. En ce qui a trait au recours collectif de Fehr, le juge a rejeté dans son ensemble la demande en certification des plaignants dans le cadre d'une décision à deux volets rendue le 12 novembre 2015 et le 7 décembre 2016. Les plaignants ont interjeté appel et, dans le cadre d'une décision rendue le 5 septembre 2018, la Cour d'appel de l'Ontario a annulé en partie la décision de première

instance et certifié trois réclamations pour ruptures présumées de contrats. La demande de la Sun Life du Canada d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel de cette décision a été rejetée par la Cour suprême du Canada le 2 mai 2019. L'autre recours collectif (Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie) est demeuré essentiellement en suspens depuis qu'il a été déposé en 2011 et il n'a pas été certifié. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement face à ces recours collectifs. En ce qui a trait à l'acquisition des activités canadiennes de La Métropolitaine, cette dernière a accepté d'indemniser Clarica relativement à certaines pertes, y compris celles enregistrées relativement à la vente de ses contrats d'assurance. Dans l'éventualité où nous devrions subir une perte par suite de la poursuite de Fehr ou de la poursuite d'Alamwala, la Sun Life du Canada cherchera à exercer des recours contre La Métropolitaine à l'égard de cette indemnité, au moyen d'un processus d'arbitrage.

La direction ne croit pas que la résolution probable de toute question d'ordre juridique ou réglementaire en cours aura, sur le plan individuel ou global, une incidence défavorable significative sur nos états consolidés de la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Compagnie.

Renseignements sur la compagnie et information à l'intention des actionnaires

Pour de plus amples renseignements sur Sun Life, ou pour connaître les nouvelles les concernant ou leurs résultats financiers, veuillez visiter le site sunlife.com.

Siège social

Financière Sun Life inc.
1 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6
Téléphone : 416-979-9966
Site Web : www.sunlife.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à s'adresser aux :
Relations avec les investisseurs
Télécopieur : 416-979-4080
Courriel : relations.investisseurs@sunlife.com
Note : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

Agent des transferts

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts du pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada

Société de fiducie AST (Canada)
C.P. 700
Succursale B
Montréal (Québec)
Canada H3B 3K3
Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1-877-224-1760
Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 416-682-3865
Télécopieur : 1-888-249-6189
Courriel : sunlifeinquiries@astfinancial.com
Site Web : www.astfinancial.com/ca-fr
Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements du Centre pour investisseurs, le service Internet de la Société de fiducie AST (Canada).
Inscrivez-vous au <https://www.astfinancial.com/ca-fr/login>

États-Unis

American Stock Transfer & Trust Company, LLC
6201 15th Ave.
Brooklyn, NY 11219
Téléphone : 1-877-224-1760
Courriel : sunlifeinquiries@astfinancial.com

Royaume-Uni

Link Asset Services
34 Beckenham Road
Beckenham, Kent
Royaume-Uni BR3 4TU
Téléphone : +44 (0) 345-602-1587
Courriel : enquiries@linkgroup.co.uk

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation (RCBC)
RCBC Stock Transfer Processing Section
Ground Floor, West Wing,
GPL (Grepalife) Building,
221 Senator Gil Puyat Avenue
Makati City, Philippines
Appels du Grand Manille : 632-5318-8567
En province : 1-800-1-888-2422
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com

Hong Kong

Computershare Hong Kong Investor Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : 852-2862-8555
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk

Services aux actionnaires

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du pays où vous résidez ou encore avec les Services aux actionnaires.
Télécopieur : 416-598-3121
Courriel (service en français) : servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) : shareholderservices@sunlife.com

Dates liées aux dividendes en 2019

Actions ordinaires

Date de clôture des registres	Date du versement
1 ^{er} mars 2019	29 mars 2019
29 mai 2019	28 juin 2019
28 août 2019	30 septembre 2019
27 novembre 2019	31 décembre 2019

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada ou aux États-Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Le formulaire Demande de paiement électronique des dividendes est accessible en ligne au site Web de la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse www.astfinancial.com/ca-fr, et peut être téléchargé. Vous pouvez également communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse sunlifeinquiries@astfinancial.com

Inscription en bourse

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE).
Symbole : SLF

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX).

Symboles : Série 1 – SLF.PR.A

Série 2 – SLF.PR.B

Série 3 – SLF.PR.C

Série 4 – SLF.PR.D

Série 5 – SLF.PR.E

Série 8R – SLF.PR.G

Série 9QR – SLF.PR.J

Série 10R – SLF.PR.H

Série 11QR – SLF.PR.K

Série 12R – SLF.PR.I

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Il est possible d'obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en contactant le département du secrétaire général au shareholderservices@sunlife.com.

La vie est plus radieuse sous le soleil

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6

sunlife.com

